



Livret d'accueil

Livret d'accueil
de l'académie militaire
de Saint-Cyr Coëtquidan

Site Intradef : <http://portail-escs.intradef.gouv.fr/>

Édition janvier 2023

AVANT-PROPOS

En dépit de l'expérience acquise à chaque mutation, s'installer dans une nouvelle garnison représente toujours une source de préoccupations en raison de la multiplicité des démarches à accomplir.

Ce guide regroupe un maximum d'informations utiles actualisées pour l'année 2023. Il vous apporte notamment des renseignements en matière de logement et de vie courante, ainsi que dans les domaines administratifs, éducatifs et culturels.

Il a vocation à être amélioré et développé au fil du temps. Vous avez la possibilité de contribuer à son amélioration en portant à la connaissance au bureau environnement humain de l'académie militaire de Saint-Cyr Coëtquidan toutes les remarques que vous jugerez importantes et utiles.

SOMMAIRE

Mot du général de division Hervé de Courrèges.....	10
1. ACCUEIL ET ACCÈS AU SITE	12
1.1. Accueil des arrivants	12
1.2. Modalités d'accès aux enceintes militaires.....	12
2. PRÉSENTATION DE L'ACADÉMIE MILITAIRE	13
2.1. Maison mère de tous les officiers.....	14
École spéciale Militaire de Saint-Cyr.....	14
École Militaire InterArmes	14
École Militaire des aspirants de Coëtquidan.....	14
Cours de gestion des ressources humaines	15
2.2. Historique de l'académie militaire.....	15
Historique de l'école spéciale militaire de Saint-Cyr	18
Historique de l'école militaire interarmes	21
Historique de l'école militaire des aspirants de Coëtquidan..	23
2.3. Les grands rendez-vous de l'Académie.....	24
Le Triomphe.....	25
Le pékin de Bahut, PDB	27
Sabres	27
Le 2S.....	28
Baptême de promotion de l'EMAC	30

Les 25-50.....	31
2.4. Vocabulaire Saint-Cyrien.....	32
3. ORGANISATION.....	34
3.1. Situation géographique	35
Se rendre sur le site de Coëtquidan.....	36
3.2. Organismes sur le camp de Coëtquidan	37
4. VIE AU QUOTIDIEN ET SERVICES AUX FAMILLES.....	40
4.1. Le bureau logement	40
Les logements familles	40
4.2. Établissements scolaires	43
Bellevue-Coëtquidan	43
Proches de Coëtquidan.....	43
4.3. Accueil de la petite enfance et de l'enfance.....	46
Accueil de la petite enfance dans le cadre de l'Institution de Gestion Sociale des Armées (IGeSA).	46
Accueil de la petite enfance, dans le cadre de la communauté de communes du pays de guer	46
Accueil de l'enfance, communauté de communes du pays de guer	33
5. SOCIAL – EMPLOI.....	48
5.1. Échelon social de proximité de Coëtquidan	48
5.2. Antenne défense mobilité.....	48
5.3. Accompagnement juridique de la personne.....	48

5.4. Logement monoparental.....	51
6. LA PLATEFORME MULTI- DÉMÉNAGEURS (PFMD)	53
6.1. Comment en bénéficier ?.....	53
6.2. Informations pratiques.....	54
6.3. Contacts.....	54
7. SOUTIEN MÉDICAL ET PARAMÉDICAL	57
7.1. Modalités de fonctionnement.....	57
Antenne médicale Alain Calloc'h de Kerillis.....	57
Consultations des personnels civils de la Défense et des familles.....	60
Visites de médecine de prévention du personnel civil	60
Urgences médicales	60
Consultations des familles.....	60
7.2. Cabinet de kinésithérapie	60
7.3. Consultation d'ostéopathie	61
7.4. Cabinet de psychologie.....	61
7.5. Professionnels de santé aux environs de la BdD	61
Guer-Belleuve.....	62
Guer-centre.....	62
Beignon.....	62
Hôpitaux et maternités.....	62
8. HABILLEMENT	63
8.1. Section « magasins du GSBdD	63

8.2. Societe Abilis(Atelier multi-services)	64
9. HÔTELLERIE – HÉBERGEMENT – RESTAURATION – LOISIRS.....	65
9.1. Hôtellerie	65
Hotel externalisé de Lattre	65
Hotel militaire les Peignes	65
Tarifs hôtellerie.....	65
Partenariat hôtel local.....	66
9.2. Hébergement cadre « célibataire », « célibataire géographique » et « EVAT »	66
Hébergement cadres.....	67
Hébergement des militaires du rang.....	68
9.3. Fonction loisirs	69
Bar	
53	
Loisirs / boutiques – bazar	69
Restauration	69
10. AUTRES SERVICES ET RENSEIGNEMENTS PRATIQUES.	70
10.1. Administrations.....	70
10.2. Bureau courrier – vaguemestre.....	71
10.3. Tourisme	72
10.4. Borne billetterie SNCF.	72
10.5. Distributeur bancaire.....	72

10.6. Cabines photos d'identité.....	72
10.7. Laveries automatiques (hors BCC ou B. EVAT).....	73
10.8. Salons de coiffure.....	73
10.9. Service de conciergerie	73
11. CULTES.....	76
11.1. Culte catholique	76
11.2. Culte protestant	76
11.3. Culte musulman.....	76
11.4. Culte israélite	76
12. ASSURANCES ET MUTUELLES.....	77
12.1. Assurances.....	77
Allianz.....	77
Association Générale de Prévoyance Militaire (AGPM).....	77
12.2. Mutuelles.....	78
UNEO	79
Interiale	79
Autres mutuelles	80
13. ASSOCIATIONS ET AMICALES MILITAIRES.....	81
14. VIE AU QUOTIDIEN LOISIRS, SPORT ET CULTURE.....	88
14.1. Clubs sportifs et artistiques	88
ASEAAC	88
Autres associations sportives et culturelles à Guer	89

Scoutisme sur la garnison de Catania	89
Chasse et pêche.....	89
14.2. Musée de l'officier	90

COMMANDEMENT

**Général de division
Hervé de Courrèges**

Commandant l'académie militaire
de Saint-Cyr ~~Coëtquidan~~

COORDONNÉES UTILES

Adresse postale :
Académie militaire de Saint-Cyr Coëtquidan
56381 GUER CEDEX

PRÉSIDENTS DE CATÉGORIE

<p>Président des Officiers LCL Jean-Christophe Dumont Tel : 862 563 76 61- 02 97 70 76 61 jean-christophe.dumont@intradef.gouv.fr</p>	<p>Vice président des Officiers LCL Geoffroy Challan-Belval Tel : 862 563 76 69 - 02 97 70 76 69 geoffroy.challan-belval@intradef.gouv.fr</p>
<p>Président des Sous-officiers MAJ Cécile Mancosu Tel : 862 563 77 01 - 02 97 70 77 01 Portable : 06 08 65 59 18 cecile.mancosu@intradef.gouv.fr</p>	<p>Vice président des Sous-officiers ADC Ludovic jardin tel : 862 563 75 34 - 02 97 70 75 34 ludovic.jardin@intradef.gouv.fr</p>
<p>Président des EVAT CC1 Sébastien Piquet Tel : 821 563 77 90 – 02 97 70 77 90 Portable : 06 73 07 18 21 sebastien.piquet@intradef.gouv.fr</p>	<p>Vice-président des EVAT CC1 Aurore Deminguet Tel : 862 563 78 80 – 02 97 70 77 80 aurore.deminguet@intradef.gouv.fr</p>

Mot du général de division Hervé de Courrèges commandant l'académie militaire de Saint-Cyr Coëtquidan



Vous allez bientôt rejoindre nos rangs au sein de l'académie militaire de Saint-Cyr Coëtquidan et je suis particulièrement heureux de vous adresser ces premiers mots de bienvenue.

Grande école du commandement, l'académie militaire « *forge les hommes et les femmes à la hauteur des chocs futurs* », c'est sa mission première.

Cette formation intégrée nécessite de délivrer à nos élèves un enseignement académique, des formations militaire et humaine qui les feront grandir et devenir ainsi les chefs dont notre pays a besoin.

Ce remarquable outil de formation requiert un environnement de soutien, des fonctions de service et de commandement qui contribuent aux succès d'une formation jugée d'excellence.

Aussi quelle que soit votre affection future, à l'encadrement des élèves, dans la formation de ceux-ci, dans les métiers de soutien ou encore élèves, soyez assuré que votre compétence et votre expérience seront pleinement employées pour enrichir

notre collectivité humaine et nous permettre ainsi d'honorer la mission qui nous a été confiée.

Tout sera mis en œuvre pour faciliter vos démarches d'arrivée, votre accueil et votre parfaite intégration dans une garnison reconnue pour ses attraits et l'équilibre de vie qu'elle offre.

Me réjouissant d'avance de faire prochainement votre connaissance et de vous compter aux rangs des nôtres pour une aventure humaine que vous ne regretterez pas, je vous souhaite à nouveau la bienvenue et vous réaffirme combien vous devez être fier d'avoir été choisi pour servir notre superbe académie militaire, unique creuset de formation des officiers de l'armée de Terre.

1. ACCUEIL ET ACCÈS AU SITE

1.1. Accueil des arrivants

Toute personne, militaire ou civile, affectée à l'académie militaire de Saint-Cyr Coëtquidan, doit se présenter au bureau logement, même si sa situation personnelle ne lui impose pas de le faire. Ce contact est nécessaire pour sa prise en compte dans la base de données de la BdD.

1.2. Modalités d'accès aux enceintes militaires

L'accès au camp de Coëtquidan est réglementé. Tout nouvel arrivant, est prié de se présenter au poste d'accueil à l'entrée de Bellevue à Coëtquidan muni de papiers d'identité, pour y retirer un formulaire et effectuer les démarches nécessaires en vue de la délivrance d'un badge permettant l'accès des véhicules :

PNIA : 862 563 78 57 – Tél. : 02 97 70 78 57

2. PRÉSENTATION DE L'ACADÉMIE MILITAIRE

Installées au cœur de la région Bretagne, dans le département du Morbihan (56), l'académie militaire de Saint Cyr Coëtquidan jouit d'un environnement privilégié en France. Elle a développé un véritable « campus militaire » permettant aux élèves officiers et officiers élèves de se former dans les meilleures conditions

Au cœur de la forêt de Brocéliande...

Un domaine unique en France :

- Un camp bâti de 200 hectares ;
- Un espace d'entraînement de plus de 5 000 hectares

L'infrastructure d'une grande académie militaire:

Avec des installations spécifiques dédiées à la formation et à l'entraînement à la mission opérationnelle, l'infrastructure d'une grande académie, c'est :

- 1 réseau pédagogique internet
- 4 gymnases ou salles de sport spécifiques ;
- 1 piscine de 50 mètres ;
- 1 parcours d'audace ;
- 2 parcours du combattant
- 22 installations de tir ;
- 2 polygones d'explosifs
- 1 zone de saut parachutiste
- 1 installation « combat en zone urbaine »

2.1. Maison mère de tous les officiers

École spéciale Militaire de Saint-Cyr

Grande école d'enseignement supérieur, l'école spéciale militaire de Saint Cyr assure la formation initiale des officiers du corps des armes issus du recrutement direct.

Elle forme des officiers destinés à encadrer les unités opérationnelles de l'armée de Terre, puis à assumer des responsabilités croissantes de conception et de direction au sein de l'armée de Terre, de la Défense et des états-majors multinationaux. Elle délivre une formation pluridisciplinaire de niveau Master qui conjugue formation humaine, militaire et académique et qui, complétée par les enseignements spécialisés en école d'application permettra au jeune officier d'assumer ses premières responsabilités en unité.

École Militaire InterArmes

L'école militaire interarmes (EMIA), assure la formation initiale des officiers des armes recrutés par voie interne et, depuis 2013, celle des officiers du corps technique et administratif (CTA) de l'armée de Terre.

Elle forme des officiers destinés à encadrer les unités opérationnelles de l'armée de Terre, puis à assumer des responsabilités croissantes d'encadrement et de conception, voire de direction au sein de l'armée de Terre, de la défense et des états-majors multinationaux. Elle délivre une formation pluridisciplinaire de niveau Bac+3 conjuguant formation humaine, militaire et académique.

École Militaire des aspirants de Coëtquidan

Recrutés directement depuis le milieu civil, les élèves doivent être au minimum titulaires d'une licence (bac +3) et être âgés de moins de 30 ans. Ils sont formés à l'encadrement des unités opérationnelles (filière encadrement) ou sont destinés à

occuper des emplois spécialisés au sein de l'environnement des forces (filière spécialiste : droit, finances, communication, ressources humaines...). Les officiers pilotes de l'Aviation Légère de l'Armée de Terre (ALAT) y reçoivent également une formation initiale.

L'EMAC dispense des formations courtes au profit d'une population très diverse. Si les officiers sous contrat sont les plus nombreux, des stages ciblés sont également organisés au profit des officiers de réserve, des officiers de la Gendarmerie Nationale, des élèves polytechniciens et Ingénieurs des Études et Techniques d'Armement lors de leur formation initiale militaire et humaine de première année. Certains étudiants issus des grandes écoles de l'enseignement supérieur y effectuent également des stages lors desquels ils sont formés à l'exercice du commandement et des responsabilités.

Ainsi, chaque année, près de 1 000 élèves officiers reçoivent à l'école militaire des aspirants de Coëtquidan une formation courte et dense, d'une durée pouvant aller d'une semaine à 1 an.

Cours de gestion des ressources humaines

Créé en juillet 2013 par le transfert d'une partie de l'école d'administration militaire, il bénéficie de l'exercice d'instructeurs spécialisés dans le domaine des ressources humaines de l'armée de Terre. Il sera transféré à Tours à l'été 2023.

2.2. Historique de l'académie militaire

Creuset de la formation de tous les officiers de l'armée de Terre quel que soit leur recrutement, l'académie militaire de Saint-Cyr Coëtquidan est en tant que telle relativement jeune. Elle tire néanmoins nombre de ses traditions de la longue histoire de la formation des officiers et de celle spécifique à chaque école

qu'elle abrite : l'école spéciale militaire de Saint-Cyr créée en 1802 par le Premier Consul BONAPARTE, l'école militaire interarmes créée une première fois en 1942 à Cherchell (Algérie) avant d'être intégrée en 1947 à l'école spéciale militaire puis recréée en 1962 par le général de Gaulle à Coëtquidan et enfin l'école militaire des aspirants de Coëtquidan issue du 4^e bataillon de l'ESM et inaugurée le 6 juillet 2021.

Depuis ses origines, l'armée française recrute par deux voies distinctes les officiers qui instruisent, encadrent et commandent ses soldats. Les uns, très jeunes, viennent de l'extérieur ; les autres, plus âgés, sont issus du recrutement interne. Ils étaient appelés « officiers de fortune » sous l'ancien régime.

Au XV^e siècle, alors que le royaume de France sort du système féodal, Charles VII met sur pied les premiers éléments d'une armée permanente. C'est à ce moment



qu'apparaît la nécessité de former des officiers de métier destinés à encadrer la troupe et formés à « l'art de la guerre » qui connaît une véritable révolution avec les progrès des armes à feu et l'essor de l'artillerie.

L'Ancien Régime tente d'apporter des solutions sans véritable continuité. Richelieu fonde vers 1640 une éphémère Académie Royale des exercices de guerre. Louvois, ministre de Louis XIV, organise la formation des cadets-gentilshommes dans les régiments puis, sous Louis XV, naît l'école royale militaire de Paris dotée d'un vaste Champ- de-Mars pour faire manoeuvrer

les troupes à l'exercice. Cette institution initialement destinée aux jeunes gentilshommes sans fortune va perdurer jusqu'à la Révolution

C'est dans cette école militaire que le jeune Bonaparte est admis en 1784. Cette expérience lui servira de matrice intellectuelle, et à certains égards de « repoussoir », pour concevoir son école, lorsque parvenu Premier Consul il souhaitera réorganiser l'instruction publique et créer une pépinière pour le recrutement d'un corps d'officiers jeunes et instruits. C'est le sens de la loi du 1er mai 1802 créant l'école spéciale militaire (ESM). Cette école est initialement implantée au château de Fontainebleau et reçoit ses premiers élèves en mai 1803.

La formation des officiers est au fil des ans assurée de manière complètement distincte selon que le recrutement soit externe ou interne. Le 20 mai 1945, sur les instances du Général de LATTRE de TASSIGNY, promoteur de « l'amalgame », l'EMIA devient l'école unique de formation pour tous ; elle est transférée à Coëtquidan en juin 1945. Elle prend le nom d'école spéciale militaire interarmes (ESMIA) le 23 mai 1947. Elle conserve cette appellation jusqu'au 8 août 1961 date à laquelle, par décision ministérielle et après une longue période de transition, elle est dissoute pour laisser place à deux écoles distinctes qui perdurent aujourd'hui encore : l'école spéciale militaire et l'école militaire interarmes.

En 1977, une troisième école fut créée à Coëtquidan afin de former des élèves officiers des services de l'armée de Terre, du service de Santé et du service des Essences : c'est l'école militaire du corps technique et administratif (EMCTA). En 2010, naît l'école d'administration militaire, fruit de la fusion entre l'EMCTA et l'école militaire supérieure d'administration et de management (EMSAM) de Montpellier. L'EAM est dissoute lors

du Triomphe 2013 et une partie de ses missions a été transférée à l'académie militaire de Saint-Cyr Coëtquidan, au sein du cours gestion ressources humaines (CGRH).

Historique de l'école spéciale militaire de Saint-Cyr

Devise : « Ils s'instruisent pour vaincre »

Il sera établi dans une des places fortes de la République une école spéciale militaire destinée à enseigner à une portion des élèves sortis des lycées, les éléments de l'art de la guerre. Elle sera composée de 500 élèves formant un bataillon et qui seront accoutumés au service et à la discipline militaire. Loi du 11 floréal an X (1er mai 1802) créant l'École Spéciale Militaire.

L'école spéciale militaire est initialement destinée à former des officiers d'infanterie et de cavalerie. Les élèves, recrutés entre 16 et 18 ans à l'issue d'un examen sélectif, y suivent une formation de deux ans, bien souvent raccourcie en raison des besoins croissants de la Grande Armée et des pertes importantes qui caractérisent les guerres napoléoniennes. La discipline de l'école est très stricte et la vie très dure. Le programme des études est un compromis entre l'enseignement général et l'instruction militaire et physique. L'encadrement des élèves est à la charge des anciens, seuls un capitaine et un

adjudant sont cadres de contact dans chaque compagnie.

Le 5 décembre 1804, l'ESM reçoit son premier Drapeau lors de la distribution des Aigles sur le Champ-de-Mars. C'est le premier d'une longue série d'emblèmes



qui vont pendant deux-cents ans jalonner son histoire.

En janvier 1805, l'école prend le titre d'école spéciale impériale militaire. Après avoir formé 27 promotions à Fontainebleau, l'école doit s'agrandir et s'éloigner de la Cour Impériale. Elle est transférée en 1808 à Saint-Cyr. Elle s'installe dans les bâtiments de la Maison Royale de Saint-Louis, que Louis XIV avait établie en 1685 pour recevoir 250 demoiselles de la noblesse se trouvant dans le dénuement matériel à la suite du décès de leur père au service du roi.

Le 16 juillet 1815, après les 100 jours et l'exil de son fondateur, l'ESM est dissoute mais elle est reconstituée dans les mêmes lieux en 1818 sous la Restauration. L'école s'adapte alors à un contexte politique et social qui a évolué. En effet, le régime mène une politique extérieure pacifique et se défie d'une armée suspectée de « nostalgie impériale ». Ainsi, le recrutement est modifié en conséquence, avec la moitié des élèves issus du concours ouvert à tous et l'autre moitié en provenance de l'école militaire de La Flèche, établissement fréquenté par de jeunes aristocrates légitimistes loyaux envers le roi Charles X que les cadets protégeront, notamment lors des journées de juillet 1830.

Peu à peu, au fil des usages et des traditions, l'âme de l'école se dessine : langage et chants sont fixés, le Grand Uniforme apparu en 1845 prend sa forme définitive en 1852. Le casoar est porté pour la première fois le 24 août 1855, lors d'une visite à Paris de la reine Victoria. Pour honorer la souveraine, Napoléon III demande à cette occasion que les élèves du 1er bataillon de France portent sur leur shako un plumet blanc et rouge aux couleurs de la Maison d'Angleterre. On connaît mal la raison pour laquelle ce plumet sera nommé « Casoar » en référence à un oiseau exotique voisin de l'autruche. Certains pensent que c'est par dérision que les élèves, initialement assez peu enthousiastes par le port de cette gerbe de plume, l'ont baptisé ainsi. D'autres estiment que le Casoar, oiseau très belliqueux

prêt à éventrer de ses ergots tous ceux qui s'attaquent à sa progéniture, était au contraire tenu en haute estime par les jeunes saint-cyriens. Quoi qu'il en soit, l'élève officier Rollin écrira au tout début du XX^{ème} siècle un poème intitulé « La Gloire » donnant au plumet rouge et blanc une origine mythique et consacrant la fierté de tous les saint-cyriens pour cet attribut prestigieux.

Après la défaite de 1870, un drapeau provisoire est donné à l'ESM sur lequel figure l'inscription « Premier Bataillon de France » et la devise « Ils s'instruisent pour la défense de la patrie ». Celle-ci remplace l'ancienne devise « Ils s'instruisent pour vaincre ». En 1880, ce drapeau est remplacé par celui qui portera jusqu'en 1919 la même devise que la majorité des corps de troupe « Honneur et Patrie ».

Après le désastre de Sedan, le redressement de la France passe par la restructuration de son armée et l'augmentation du nombre d'élèves. L'école s'agrandit donc rapidement avec la construction d'une nouvelle aile nommée « Novi Bazar » du nom d'un district serbe rendu célèbre durant la guerre des Balkans. Les recrues qui y vivent sont rapidement surnommés les « bazars ». Le Triomphe du tonneau devient la fête traditionnelle permanente de fin d'année et se termine par le baptême de la jeune promotion.

Après la Première Guerre mondiale marquée par le sacrifice de plus de 33 000 officiers dont près de 5 000 saint-cyriens, l'ESM retrouve sur son drapeau sa vieille devise impériale, mais la tenue reste bleu horizon. Le Grand Uniforme ne réapparaît que lors du défilé du 11 novembre 1932. L'École fournit alors également des officiers à l'aviation militaire, jusqu'en 1935.

La tragédie de 1940 ouvre une période chaotique. L'ESM se replie à Aix-en-Provence et ne retrouvera jamais le « vieux bahut » de Saint-Cyr qui disparaîtra sous les bombes des escadrilles alliées au début de l'été 1944.

En Angleterre le général de Gaulle crée dès 1940 l'école des cadets de la France libre qui formera 5 promotions. L'ESM d'Aix en Provence disparaît au mois de novembre 1942 après l'invasion de la zone sud et la dissolution de l'armée d'armistice. De nombreux cadres et élèves rejoignent alors la Résistance ou passent en Afrique du Nord pour reprendre le combat.

L'école de Cherchell (Algérie) destinée à former les cadres de l'armée d'Afrique ouvre fin 1942. Cette école d'élèves aspirants d'Afrique du Nord prend l'appellation d'école militaire interarmes de Cherchell le 13 décembre 1944. Elle incorpore alors 1500 élèves dont plus de 500 saint-cyriens qui continuent d'y perpétuer les traditions de Saint-Cyr.

Cette école, devenue, sur les instances du Général de LATTRE de TASSIGNY promoteur de « l'amalgame », école unique de formation de tous les officiers, est transférée à Coëtquidan en juin 1945 et prend le nom d'école spéciale militaire interarmes (ESMIA) le 23 mai 1947. Elle conserve cette appellation jusqu'au 8 août 1961 date à laquelle, par décision ministérielle et après une longue période de transition, elle est dissoute.

Elle laisse alors place à deux écoles distinctes qui perdurent aujourd'hui encore :

Historique de l'école militaire interarmes

Devise : « Le travail pour loi, l'honneur comme guide »

Depuis ses origines, l'armée française recrute par deux voies distinctes les officiers qui instruisent, encadrent et commandent ses soldats. Les uns, très jeunes, viennent de l'extérieur ; les autres, plus âgés, sont issus du recrutement interne. Ils étaient appelés « officiers de fortune » sous l'ancien



régime, « fortune » n'étant pas à prendre au sens de richesse – ces officiers étant souvent d'origine modeste – mais de « destin » car ces officiers avaient su saisir les occasions qui leur étaient offertes de briller et ne devaient leur promotion qu'à leurs mérites en temps de guerre ou à leur ancienneté et leurs loyaux services en temps de paix.

Avec la révolution, le recrutement interne est devenu naturel, les grades d'officier ayant cessé d'être réservés à la noblesse. Sous la IIIe République, il est organisé par la création de filières de recrutement spécialisées. Jusqu'à la seconde guerre mondiale, ces filières ont été diverses, chaque arme ou service ayant la sienne. La seconde guerre mondiale a imposé simplification et ouverture plus large au recrutement interne.

Le recrutement interne a fourni à notre armée plus d'officiers que le recrutement direct et son importance qualitative n'est pas moindre car nombre d'officiers d'active ainsi recrutés sont devenus célèbres par leurs exploits et leurs victoires.

L'actuelle école militaire interarmes est donc l'héritière des différentes écoles d'armes du XIXe siècle, qui formaient des officiers issus des corps de troupe. La plus importante d'entre elles, l'école militaire d'infanterie de Saint-Maixent, avait fusionné avec Saint-Cyr en décembre 1942 au sein de l'école des élèves-aspirants de Cherchell, créée en Afrique du nord après l'occupation de la zone sud par l'armée allemande.

En 1944 l'École militaire de Cherchell prend le nom d'« École militaire interarmes ». Elle est transférée à Coëtquidan en 1945 et devient en 1947 l'« École spéciale militaire interarmes » qui forme à la fois, selon l'idée d'amalgame de son fondateur le général de Lattre de Tassigny, des officiers issus du concours externe et des officiers issus du recrutement interne. Ce système a fonctionné jusqu'en 1961, date à laquelle on a séparé la formation des officiers « directs », confiée à la nouvelle école spéciale militaire de Saint-Cyr qui renoue avec son histoire et

ses traditions, et celle des officiers « semi-direct », confiée à l'EMIA.

Historique de l'école militaire des aspirants de Coëtquidan

Devise : « L'audace de servir »

Créé par la loi du 13 mars 1875, le cadre des officiers de réserve devait répondre aux besoins d'une armée de conscription aux besoins grandissants. Confiée aux Corps d'Armée durant la première guerre mondiale, l'instruction de ces officiers revint ensuite, dès 1919, aux écoles des Élèves Officiers d'Active de Saint Maixent et de Saint-Cyr.

Jusqu'en 1922, des jeunes appelés des Corps de Troupe sélectionnés par examen en sont les élèves ; puis ces derniers proviendront exclusivement de Préparation Militaire Supérieure ou d'un Peloton Préparatoire. C'est en 1931 que le bataillon E.O.R. de Saint-Cyr reçut l'appellation de 3e bataillon de Saint-Cyr. Le 10 juin 1940, une promotion de 510 Élèves Aspirants de Réserve quittait Saint-Cyr ; ce fut la dernière (Rhin et Moselle). Elle était entrée le 23 janvier précédent.

Le 4 décembre 1942, il est créé à CHERCHELL, en Algérie, une École d'Élèves Aspirants (E.A.A.); il fallait répondre aux besoins des forces Françaises en opération en prenant la relève de Saint-Cyr et des autres écoles de métropole.

Une annexe de cette école a fonctionné à MEDOUINA, au Maroc, jusqu'en mars 1943. L'E.A.A. deviendra E.M.I.A. le 13 décembre 1944.

Après le départ de l'E.M.I.A. vers Coëtquidan fin juin 1945, l'École de Cherchell deviendra "École de Sous-Officiers" le 1er janvier 1946. Cette école assurera également la formation des E.O.R. d'Afrique du Nord jusqu'en 1949, puis des E.O.R. de

métropole jusqu'en avril 1958. Le 10 mai 1958, l'École prend le nom d'École Militaire d'Infanterie (E.M.I.) et reçoit son nouveau drapeau le 14 juillet de la même année. Elle se consacre alors uniquement à la formation des E.O.R. d'Infanterie.

L'indépendance de l'Algérie en 1962 marqua la fin de la formation des E.O.R. au sein de l'École Militaire de Cherchell. Chacune des Écoles d'Armes assurera désormais la formation de ses E.O.R.. L'E.M.I. s'est repliée à Montpellier ; elle continua à former tous les E.O.R. d'infanterie jusqu'en 1967. A cette date, on distingua les besoins de l'infanterie mécanisée et motorisée. La 1^{re} catégorie resta à Montpellier tandis que la seconde rejoignit Coëtquidan. Saint-Cyr retrouvait ainsi son bataillon E.O.R.. Sa devise est : **Officiers Appelés - l'Audace de servir**.

Le retour de ce bataillon, coïncide avec l'ouverture de la nouvelle école à cette même date et au déménagement du musée du souvenir dans ses nouveaux locaux (inaugurés le 27 juillet 1967).

Le P.C. du bataillon E.O.R. s'installe alors dans le bâtiment de l'ancien musée.

A l'été 2021, le 4^e Bataillon de l'École Spéciale Militaire de Saint-Cyr devient une école à part entière et porte désormais le nom de : École Militaire des Aspirants de Coëtquidan.



Ses élèves se voient aujourd'hui dotés d'un uniforme spécifique et d'un drapeau tout comme les deux autres écoles de l'académie militaire.

2.3. Les grands rendez-vous des écoles

Le Triomphe



La fête du Triomphe trouve son origine en 1821. Le capitaine Albert Pahuel-Marmont (promotion des Croix de Guerre, 1919-1920), homme de lettres et journaliste, explique qu'« à la suite des premières écoles à feu qui venaient d'être instituées, un tonneau fut placé sur le polygone, au sommet d'une perche et une manière de concours s'organisa entre les élèves afin de savoir lequel réussirait à l'atteindre d'un seul coup de mortier. Le premier qui réussit fut le jeune Delpy de la Roche. D'où son triomphe »

Mais le terme de *Triomphe* semble n'apparaître que plus tard, lors des écoles à feux de 1834, avec le coup au but de l'élève A. de Lafitte (promotion 1832-1835), en présence du duc d'Orléans. Suivant François Bournand, le prince, qui avait mis en

jeu une paire de pistolets, dit au fin tireur : « *Monsieur, vous méritez le prix, je vous dois une arme, vous la choisirez chez mon arquebusier* », et se tournant vers les officiers qui l'entourent, ajoute : « *Allons, colonel, le triomphe du tonneau* » officialisant ainsi l'expression.



Sous le Second Empire et la III^e République, le *Triomphe* conserve son caractère humoristique de chahut clôturant les écoles à feu, auquel n'assistent que les cadres de l'École et

leurs familles. À la fin des années 1880, il devient la fête traditionnelle de fin d'année, « le grand moment » marquant le départ de la *promotion des anciens*. Associé au *Baptême des hommes* et s'achevant sur la transmission de la garde du drapeau, il devient la principale cérémonie réglementaire et traditionnelle de l'École. C'est en 1890 que des invités y sont admis pour la première fois et qu'un bal termine les festivités. Cette nouvelle formule est marquée par la promotion 1888-1890 du nom de promotion du Grand Triomphe.

Même devenu officiel, le Triomphe, à la fin du XIX^e, connaît quelques aléas. Comme il s'assortit de la *turne-vorace* ou *revue-vorace*, *saynète* critique des instructeurs, le commandement parfois réagit. Ainsi, le général de



division Louis Hanrion (promotion des Mazagran 1839-1841) explique qu'« en 1885, (...) la tradition des Triomphe, aussi vieille que l'École, était supprimée, à la suite d'innovations compromettantes pour le respect dû aux chefs et par conséquent pour la discipline ».

Voici un siècle que le *Triomphe* a trouvé son assise traditionnelle ainsi que sa place dans la vie réglementaire de l'École. Aujourd'hui, même associé aux festivités des autres Écoles de Coëtquidan, il marque toujours le départ de l'École de la *promotion des anciens* et l'arrivée dans la suite des *promotions* d'un nouveau *Premier bataillon de France*, gardien du drapeau.

Le pékin de Bahut, PDB

Si le *PDB*, abréviation de *Pékin de Bahut*, n'est pas une cérémonie initiatique, il demeure un grand moment dans la vie d'un Saint-Cyrien.

En effet, c'est le jour du départ de l'École, le jour où la *promotion* est enfin *pékin* de l'École, ce qui veut dire, dans le langage saint-cyrien, privée, libérée de l'instruction.

Aujourd'hui, les officiers de la promotion sortante se réunissent pour ce moment tant espéré sur la Grande Bosse, colline à quelques kilomètres du camp et viennent attendre le lever du soleil de leur dernier jour à l'École.

Sabres

La cérémonie de remise des sabres marque officiellement l'entrée dans la carrière d'officier de l'armée de terre des élèves de l'école militaire interarmes. Se déroulant en toute intimité au mois de novembre, cour Rivoli, cette cérémonie singulièrement émouvante est ainsi réservée aux familles et proches. L'engagement dans la carrière d'officier pour les



élèves de l'EMIA est symbolisé par la remise officielle de leur sabre. Cet acte symbolique s'inspire de la cérémonie d'adoubement telle qu'elle était pratiquée au moyen-âge, lors de l'accession des

postulants à la chevalerie française. Créée en 1961, cette école permet, après au moins trois ans d'ancienneté comme sous-officier ou militaire du rang, d'accéder à l'épaulette par le travail. Magnifique outil de promotion interne, sa devise résume à elle seule, l'esprit " IA " : Le travail pour loi, l'honneur comme guide.

Le 2S

Pour les Saint-Cyriens, le 2 décembre n'est pas une date comme les autres. Chaque année, depuis le second Empire, les élèves rendent hommage au génie tactique du père de l'école,



Napoléon, au travers de la reconstitution de la célèbre bataille d'Austerlitz le 2 décembre 1805, une des plus belles victoires de l'armée de Terre.

Si les grands temps de la manœuvre de l'Empereur sont respectés, les élèves ont aussi pris pour habitude de ponctuer la reconstitution de " Perches " et autres blagues potaches. Austerlitz (aujourd'hui Slavkov u Burna) est une petite bourgade de la république tchèque de 6 600 habitants. Elle fut le témoin de l'écrasante victoire de l'armée impériale sur les forces austro-russes de l'Empereur François II du Saint-Empire et de l'empereur russe Alexandre 1er.

Dans la tradition saint-cyrienne, cette date est devenue mythique et chaque officier saint-cyrien, où qu'il se trouve, aura à cœur, ce jour-là, de célébrer l'événement autour d'une coupe de champagne... et parfois même au fond d'un poste de combat, en OPEX, avec les moyens du bord.

De la bataille de polochons à la reconstitution historique :

À " la spéciale ", la tradition de fêter le 2S remonte au second empire. Chaque 2 décembre, une rude bataille de polochons se déroulait dans les dortoirs tandis que l'on entassait les



matelas, parfois à hauteur de plafond, pour constituer les retranchements.

Dans son ouvrage dédié à Saint-Cyr, Eugène Titeux précise que

"bidons et gamelles servaient d'instruments pour battre la charge et les élèves, en chemise, armés de traversins et de

sacs à linge, se livraient des combats homériques, pendant que de grands bruits de planches imitaient les détonations d'artillerie. Cet affreux vacarme s'accomplissait dans l'obscurité la plus profonde, tous les becs de gaz ayant été prudemment éteints... ". Par la suite, la tradition fut conservée mais, soucieux sans doute de donner plus de panache à l'événement, les élèves organisèrent une véritable reconstitution de la bataille sur le Marchfeld. Dans les années 50, on décide d'accroître le réalisme en se portant sur le terrain. À Coëtquidan, un endroit bien spécifique fut choisi, caractérisé par un petit plateau aussitôt surnommé " Pratzen ", nom du vrai plateau constituant un point clé du champ de bataille. L'idée a fait son chemin puisque sur les cartes d'état-major de l'IGN, le lieu-dit porte ce nom tout à fait officiellement.

Pourquoi " 2S " ?

Les Saint-Cyriens ont adopté un calendrier basé sur le mot AUSTERLITZ. La lettre A désigne le mois d'octobre, U novembre et ainsi de suite jusqu'à la lettre Z pour le mois de juillet. Août et septembre ne sont pas comptés car ce sont les mois de permission. Le 2S désigne donc le 2 décembre. L'année zéro commence arbitrairement en 1805 (date de la bataille d'Austerlitz) de sorte que dans le langage Saint-cyrien, on ne parle pas du 2 décembre 2022 mais du 2S 217. Même si les archives météorologiques rapportent que le 2 décembre 1805 à Austerlitz, il faisait à peine plus de 5° et qu'il pleuvait, la légende retiendra le soleil d'Austerlitz sans doute parce que la victoire était éclatante.

Baptême de promotion de l'EMAC

L'école militaire des aspirants de Coëtquidan (EMAC) organise chaque année, entre autres activités de tradition, le baptême de promotion dans le courant du mois de décembre.



Cet évènement a lieu avant le départ en stage de certains élèves-officiers, notamment des polytechniciens. École des stages courts, l'école militaire des aspirants de Coëtquidan conduit une formation essentiellement militaire et humaine par de multiples stages adaptés, d'une semaine à un an, à des élèves d'origines très diverses. Tous les élèves-officiers qui effectuent un stage au cours de l'année appartiennent à la même promotion. Son nom, qu'il soit celui d'un évènement historique ou d'une personnalité marquante de l'histoire militaire, marque leur appartenance à un groupe et ancre leur engagement dans les traditions et les valeurs de l'armée française.

Ils garderont toute leur vie le nom de leur promotion comme trace de leur passage à l'académie militaire de Saint-Cyr Coëtquidan.

Les 25-50

Tous les ans l'académie militaire de Saint-Cyr Coëtquidan organisent une cérémonie de parrainage regroupant les élèves de l'école spéciale militaire de Saint-Cyr et de l'école militaire interarmes et leurs anciens des promotions qui ont suivi leur scolarité à l'académie militaire 25 et 50 ans auparavant. Il se déroule au début du printemps.

Ces parrainages 25-50 sont l'occasion d'instaurer un dialogue et un échange entre les trois générations autour de valeurs communes; ce qui n'est plus vraiment de mise dans notre société.



Ces échanges sont notamment l'occasion de procéder à un « transfert de mémoire » et contribuent à la transmission des traditions.

2.4. Vocabulaire Saint-Cyrien

Ancien : d'une manière générale, il s'agit d'un Saint-Cyrien d'une promotion antérieure à celle de celui qui s'exprime

Aurore resplendissante du PDB : lever du jour du Pékin de Bahut, qui est le dernier jour passé à l'École

Bahut : dès 1818, on appelle l'ESM le grand Bahut ou plus simplement le Bahut. C'est plus tard, vers 1820, que le mot étant passé dans l'argot étudiant, l'École répond plutôt au nom de la Spéciale.

Aujourd'hui on distingue le Vieux Bahut, à Saint Cyr l'École, du

Nouveau Bahut à Coëtquidan. Jusqu'en 1939, bahut désignait également le petit coffre de bois, utilisé par les élèves pour ranger tout ce qui n'était pas réglementaire.

Baraguey : nom d'un commandant de l'École, donné à un couloir, à Saint-Cyr l'École puis à Coëtquidan. Aujourd'hui, son buste est décerné par les élèves à l'officier de l'encadrement des écoles le moins apprécié.

Bazar : élève de première année quand la scolarité durait deux ans puis de deuxième année maintenant que la scolarité est de 3 ans

Bazar beach : mare située à Coëtquidan à proximité du Marchfeld et du stade de Gaulle

Chichi : à l'origine, surnom du colonel commandant en second l'École de Saint-Cyr, aujourd'hui, du colonel directeur des formations d'élèves.

Commandant des gardes : membre du Grand Carré, chargé des activités de la promotion à l'intérieur de l'École

Conseil des fines : composé des fines, ce groupe constitue l'état-major du Père Système pour l'animation des élèves

Demi-tour : manifestation des élèves consistant à retourner tout ce qui peut l'être

Dolo : élève-officier de l'École militaire interarmes. Ce surnom se réfère au boeuf en gelée de la marque Dolo, dont l'étiquette s'orne d'une tête de boeuf.

Il s'agit là d'un rapprochement totémique – non péjoratif – entre le boeuf, animal calme et solide à l'ouvrage et les élèves de l'EMIA, que leur voie d'accès à l'épaulette d'officier a rendu plus pondérés et beaucoup plus travailleurs que leurs camarades cyrards

Fine : à l'origine, surnom des dix derniers de la promotion au concours d'entrée. On connaît deux origines au terme de fine. Pour les uns, il s'agit d'une abréviation de « fin de classement » dans lequel se recrutaient jadis les fines. Pour d'autres, il viendrait de l'image du serpent, de plus en plus fin quand on va vers la queue.

Grand Carré : à l'origine, le Grand Carré était un carrefour de couloirs sur lequel donnaient des salles d'études et le bureau du capitaine de garde.

A Coëtquidan, le Grand Carré est le groupe représentatif de la promotion, le Père Système, le colonel des gardes, le commandant des gardes, le KS et le secrétaire promo.

Grand soir : Grand soir

KS : trésorier de la promotion

kin, pékin de bahut, PDB : jour où la promotion quitte l'école. C'est aussi le nom d'un chant, saint-Cyrien célébrant le jour du pékin de Bahut.

Perche : activité à caractère de canular organisée par la promotion

Père Lanusse : aumônier de l'ESM de 1871 à 1905, le père Lanusse est une grande figure traditionnelle de l'École

Père Système : président de la promotion

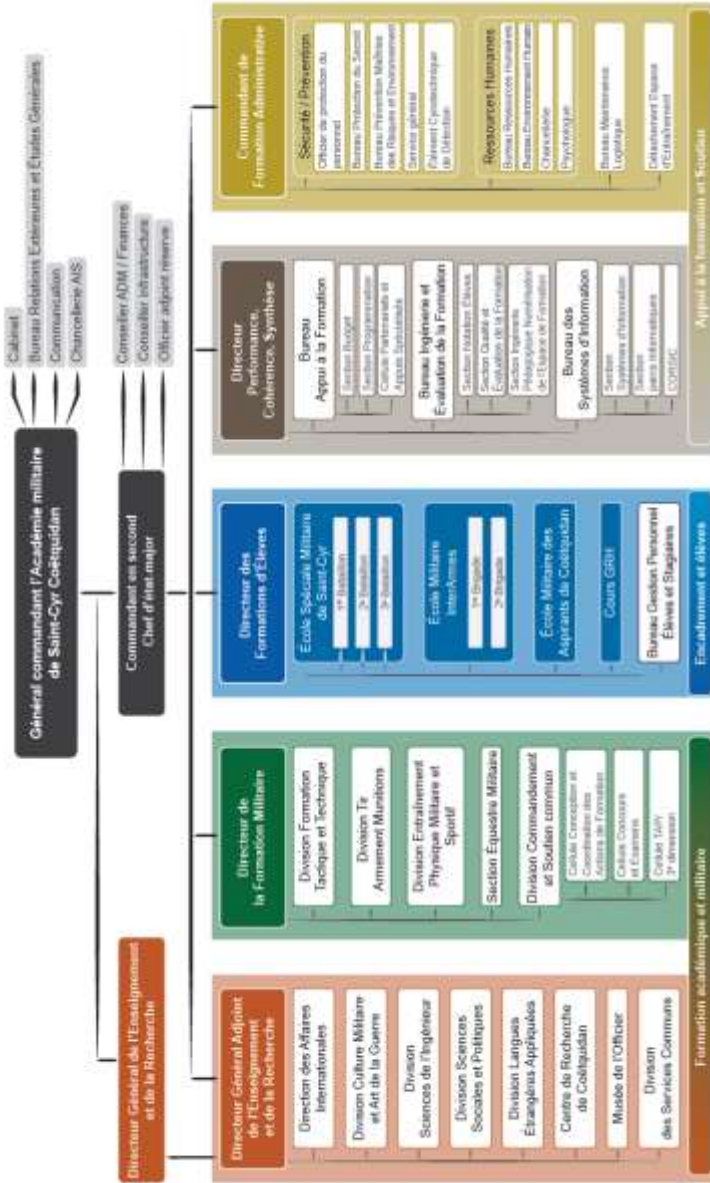
Petit Carré : à Saint-Cyr l'École, le palier symétrique du Grand Carré. De nos jours le Petit Carré, futur Grand Carré, est l'équipe d'animation de la future promotion, élue avant le baptême, afin qu'elle ait le temps de se préparer à son rôle

Pompe : toute discipline intellectuelle

Vorace : instructeur à Coëtquidan. Voracer signifie exercer sévèrement son commandement.

3. ORGANISATION

Académie militaire de Saint-Cyr Coëtquidan



Septembre 2020

3.1. Situation géographique

Se rendre sur le site de Coëtquidan

Par voie routière

Venant de Rennes, de Vannes ou de Lorient, emprunter la voie express N 24 et sortir à l'échangeur de Guer, un panneau indique l'académie militaire de Saint-Cyr Coëtquidan.

Par voie ferrée

Gare de Rennes

Si vous voyagez sur les lignes au départ de Brest, Saint-Brieuc, Cherbourg, Normandie, Paris et au-delà, à la gare de Rennes, vous avez une correspondance en autocar en arrivant.

Demandez, dès l'achat du billet SNCF, la destination de Guer / Val Coric, arrêt du bus à 1,5 km de l'entrée de la base de défense. Le cas échéant, pensez à réserver un taxi la veille de votre déplacement.

N° de téléphone des taxis sur Coëtquidan et Guer :

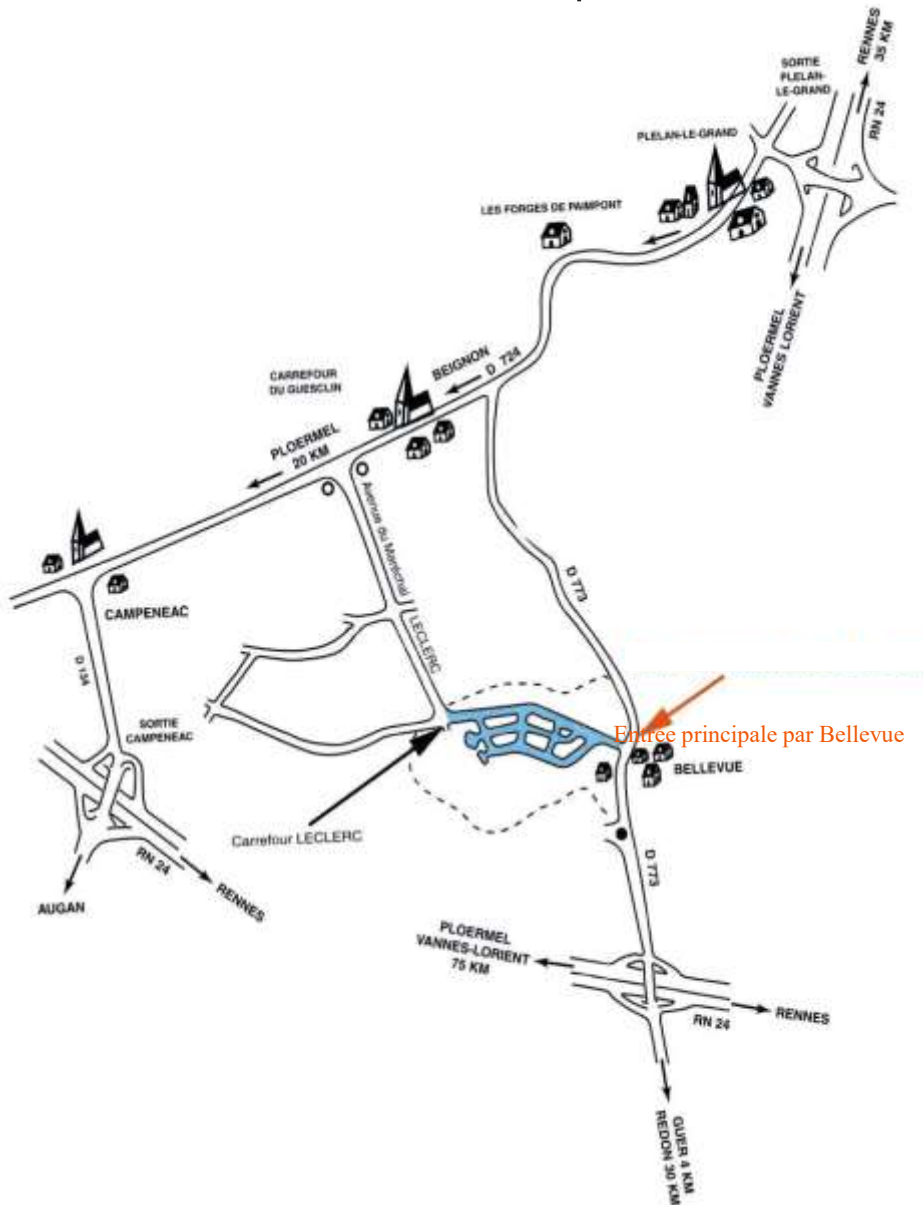
06 09 35 53 75 – 06 18 20 27 60 – 02 97 22 16 66

02 97 22 07 98 – 02 97 93 48 39 (*transports touristiques*)

Gare de Redon

Si vous voyagez sur les lignes au départ de Quimper, bords de Loire, Lyon et Sud-est, il n'y a pas de correspondance en autocar pour vous acheminer jusqu'à Coëtquidan

Plan d'accès à Coëtquidan



3.2. Organismes sur le camp de Coëtquidan

Académie militaire de Saint-Cyr Coëtquidan (AMSCC)

56381 GUER Cedex

PNIA : 862 563 72 36 – Tél. : 02 97 70 72 36

portail-esc.intradef.gouv.fr/

Centre de Formation Initiale des Militaires (CFIM)

56381 GUER Cedex

PNIA : 862 563 79 01 – Tél. : 02 97 70 79 01

Fax : 02 97 70 79 02 ou 862 563 79 02

Service Interarmées des Munitions (SIMu)

Section Munitions de Coëtquidan (SMU) - Dépôt de Montervilly

56381 GUER Cedex

Tél. : 02 97 70 77 26 – Télécopie : 02 97 70 77 26

Pôle du Groupement de Soutien de la Base de Défense de
Rennes- Vannes-Coëtquidan (GSBdD)

56381 GUER Cedex

PNIA : 862 563 40 56 – Tél. : 02 90 40 40 56

[portail-commissariat.intradef.gouv.fr/espace-
organisme/gsbdd-rennes-vannes-co%C3%ABtquidan](http://portail-commissariat.intradef.gouv.fr/espace-organisme/gsbdd-rennes-vannes-co%C3%ABtquidan)

Centre Interarmées des Réseaux de l'Infrastructure et des
Systèmes d'Information (CIRISI)

Détachement SIC Vannes-Coëtquidan

56381 GUER Cedex

PNIA : 861 563 77 21 – Tél. : 02 97 70 77 21

Échelon social de proximité Coëtquidan

Avenue du Maréchal Fayolle – 56381 GUER Cedex

PNIA : 862 563 79 72 – Tél. : 02 97 70 79 72

Antenne Défense Mobilité
Camp de Coëtquidan – 56381 GUER Cedex
PNIA : 862 563 78 64 – Tél. : 02 97 70 78 64

USID de Coëtquidan
Rue de Saumur
56381 GUER Cedex
PNIA : 821 563 78 35 – Tél. : 02 97 70 78 35

Antenne médicale de Coëtquidan
56381 GUER Cedex
Tél. : 02 90 40 40 76 – Tél. : 02 90 40 40 76

4. VIE AU QUOTIDIEN ET SERVICES AUX FAMILLES

famille@st-cyr.terre-net.defense.gouv.fr est l'adresse courriel à contacter pour s'inscrire à la liste de diffusion des différentes activités de cohésion familles et aussi pour permettre de tisser des liens et de générer une véritable entraide.

4.1. Le bureau logement

Le bureau logement de la base de défense de Rennes-Vannes-Coëtquidan assure l'attribution des logements du parc locatif des armées. Il est implanté sur le site de Coëtquidan au sein du bâtiment de la direction du Service Soutiens Communs / bât. 364, à proximité de la station carburants. Le bureau logement est l'intermédiaire entre vous et les organismes bailleurs (CDC-Habitat et Bretagne Sud Habitat).

Le chef du bureau logement

SACE Maryse Valot

Tél. : 02 97 70 76 50 - PNIA : 862 563 76 50

Courriel : maryse.valot@intradef.gouv.fr

Gestionnaire du parc des logements et Référent zone de Vannes et de Coëtquidan

AAP2 Delphine Legrand

Tél. : 02 97 70 78 61 - PNIA : 862 563 78 61

Courriel : delphine.legrand@intradef.gouv.fr

A partir de 2021, Atrium, un portail dédié aux logements a été créé afin de permettre aux ressortissants de déposer un dossier de demande de logement :

<https://logement.intradef.gouv.fr/node/1>

Adresse fonctionnelle du bureau logement :

dpma-etl-rennes-bl-rvc.logement.fct@intradef.gouv.fr

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.

Les logements familles

Le BL étudie les dossiers de demande de logement au sein du parc ministériel, dont l'attribution relève de la décision du COMBdD. Il assure un lien entre vous et les organismes gestionnaires (CDC-Habitat, NOVÉ, NEOTOA, Bretagne Sud habitat, ...)

La base de défense de Rennes-Vannes-Coëtquidan dispose de 524 logements de tous types, individuels et collectifs. Ils permettent de loger les cadres militaires, fonctionnaires, ouvriers d'état, et engagés volontaires affectés à la BdD. Les logements sont attribués par le commandant de la base de défense de Rennes-Vannes-Coëtquidan par l'intermédiaire du bureau logement de la BdD et sont gérés par les organismes conventionnés. Le bureau logement peut proposer une gamme de logements allant du T1 au T7.

Afin de faciliter l'établissement du plan d'affectation des logements, il vous est demandé de vous présenter dès votre prise de contact avec la BdD, au bureau logement, que vous soyez ou non demandeur d'un logement défense. Tout

logement retenu auprès du bureau des logements doit faire l'objet d'une confirmation au moins un mois avant la date du déménagement.

Coordonnées du bailleur :

- Nové : Centre de Conseil et de Service : 09 69 320 102

A titre indicatif, voici les prix moyens des loyers pratiqués :

(pas de frais de dossier, pas de frais d'agence, un mois de dépôt de garantie)

A – Logements domaniaux



	Type	surface habitable (m ²)	loyer brut (€)
Collectifs	App T1	31	156
	App T2	44	199
	App T3	68	253
	App T4	88	357
	App T5	95	362
	App T6	109	415
Individuels	Maison T2	46	271
	Maison T3	74	367
	Maison T4	112	572
	Maison T5	127	635
	Maison T6	125	608
	Maison T7	150	708

B – Logements CDC Habitat: 09 72 70 78 61



	Type	surface habitable (m ²)	loyer brut (€)
Collectifs	App T3	58	327
	App T3 bis	68	338
	App T4	91	414
Individuels	Pavillon T2	46	232
	Pavillon T4	90	447
	Pavillon T5	120	568
	Pavillon T6	125	582

Agences immobilières :

Olivier Surault Immobilier
4, place de l'Hôtel de Ville,
56380 GUER

www.surault-immobilier.fr

02 56 21 96 91

Laforêt immobilier

1 rue saint Gurval

56380 GUER

www.laforet.com

02 97 22 12 12

CHT

54 avenue de la Libération

35380 Plélan le Grand

www.cht-immobilier.com

Mail : contact@cht-immobilier.com

02 99 06 98 97

Square habitat
60 Avenue de la libération
35380 Plélan le Grand
www.squarehabitat.fr
02 99 06 94 81

4.2. Établissements scolaires

Bellevue-Coëtquidan

Groupe scolaire Brocéliande

École maternelle publique élémentaire de Brocéliande

École maternelle – Tél. : 02 97 75 72 92

École élémentaire – Tél. : 02 97 75 81 26

La cité scolaire de Brocéliande

Collège d'enseignement général

Lycée d'enseignement général

Lycée d'enseignement professionnel

Deux sections de BTS.

Cité scolaire Brocéliande

BP 7 – 56383 GUER Cedex

Tél. : 02 97 70 70 00 – Fax : 02 97 75 73 53

Courriel : webmestre.0560016n@ac-rennes.fr

www.citescolairebroceliande.fr

Proches de Coëtquidan

Saint-Raoul (1,5 kilomètres)

École privée Sainte-Thérèse (maternelle et primaire)

Tél. : 02 97 75 75 34

École maternelle et élémentaire publique Fortuné Le Cunff (de la PS au CM2) –

Tél. : 02 97 75 74 63

Beignon (5 kilomètres)

École primaire privée Sainte-Marie (maternelle et primaire)

Tél. : 02 97 75 74 00

École primaire publique (maternelle et primaire)

Tél. : 02 97 75 73 37

Guer (5 kilomètres)

École privée ~~Saint-Jean~~ d'Arc (maternelle, primaire, collège)

Maternelle : 02 97 22 08 55 - Élémentaire :: 02 97 22 08 79

École élémentaire publique Victor Schoëlcher (maternelle et primaire),

Maternelle : 02 97 22 06 10 – Élémentaire : 02 97 22 02 14

Collège privé Saint-Maurice: 02 97 70 70 00

Ploërmel (22 kilomètres)

Collège public Beaumanoir – Tél. : 02 97 74 03 61

Collège privé Le Sacré Coeur – Tél. : 02 97 74 01 18

Lycée privé d'enseignement général et technologique La Mennais

Tél. : 02 97 73 25 00

Lycée privé La Touche – Tél. : 02 97 73 32 93

Rennes (46 kilomètres)

Siège de l'académie (www.ac-rennes.fr), diverses possibilités en matière d'études scolaires (enseignement du second degré et enseignement supérieur).

NOTA : Les inscriptions dans les établissements scolaires doivent être faites obligatoirement avant le 30 juin de chaque année. Passée cette date, le Directeur de l'établissement est en droit de refuser toute inscription.

4.3. Accueil de la petite enfance et de l'enfance

Accueil de la petite enfance dans le cadre de l'Institution de Gestion Sociale des Armées (IGeSA).

Le pôle petite enfance de Coëtquidan est composé de 2 structures dépendant de l'Antenne Régionale IGeSA (ARI) Armorique.

La Structure Multi Accueil « la p'tite récré » est un lieu d'accueil collectif régulier et occasionnel pour les enfants de 1 mois à 4 ans. L'établissement est ouvert du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h 30.

Sous la responsabilité d'une puéricultrice, l'enfant est accueilli par une équipe encadrante ~~qualifié~~ qui anime plusieurs ateliers d'éveil adaptés à son âge (chansons, histoires, imagiers, motricité, activités manuelles).

La crèche familiale « Les p'tits pas » de l'IGeSA propose un accueil régulier des enfants de 2 mois et demi à 4 ans du lundi au vendredi de 7 h à 19 h (accueil exceptionnel nuit ou week-end).

Elle regroupe des assistantes maternelles agréées qui accueillent de un à trois enfants à leur domicile. Une matinée par semaine, les enfants bénéficient d'activités collectives (chansons, contes, motricité, activités manuelles) encadrées par une éducatrice de jeunes enfants et co-animées par les assistantes maternelles dans les locaux de la crèche, avenue Maréchal Fayolle.

La participation financière des parents tient compte de leurs revenus et du nombre d'enfants composant leur famille.

Pour tous renseignements concernant ces deux structures d'accueil, veuillez consulter le portail internet de l'IGeSA (www.iges.fr/famille-enfance).

Pour les demandes d'admission pour un accueil régulier, veuillez contacter l'antenne régionale Armorique – Tél. : 02 98 22 18 35

Pour les demandes d'accueil occasionnel, contacter la directrice :

Tél. : 02 97 70 79 76)

cfoetquidan@iges.fr (avenue Maréchal Fayolle – 56380 Guer).

Le jardin des loulous – maison d'assistances maternelles

31 rue de Saint-Cyr – 56380 Guer-BelleVue

Tél.: 02 97 75 92 25 lejardindesloulous@orange.fr

du lundi au vendredi, de 7 h à 19 h, 3 assistantes maternelles agréées accueillent jusqu'à 10 enfants.

Accueil de la petite enfance, dans le cadre de la communauté de communes du pays de guer

Maison de l'Enfance

5, rue des Cerisiers – Tél. : 02 97 22 04 49

Consultation nourrissons (Protection Maternelle Infantile) PMI

Tél. : 02 97 73 22 22

Par un médecin, les 2^e et 4^e mardis matins, sur rendez-vous, auprès du Centre Médico-Social de Ploërmel.

Par une puéricultrice, tous les lundis, de 14 h à 16 h 30 sans rendez-vous.

Relais Parents – Assistantes maternelles

Nolwenn Blanchard

Consultation libre le ~~vendredi~~ de 9 h à 12 h 30, sur ~~rendez-vous~~

lundi de 14 h à 19 h, les mardi et jeudi de 14 h à 17 h 30.

Multi-accueil

Marylise Lebars

Tél. : 02 97 22 04 49 – Ouvert de 7 h 30 à 19 h.

Accueil de l'enfance, communauté de communes du pays de guer

Centre de Loisirs rue du Champ de Foire

Tél. : 02 97 22 50 87

Ouvert le mercredi (pour le privé le mercredi matin) durant l'année scolaire et tous les jours, durant les petites et les grandes vacances (3 à 12 ans).

Garderie périscolaire de Guer Centre

Ouverte tous les jours scolaires de 7 h à 9 h et de 17 h à 19 h 15.

Garderie périscolaire de Guer Coëtquidan et Le Cunff

Ouverte tous les jours scolaires de 7 h 30 à 9 h et de 16 h 30 à 19 h 15.

Halte-Garderie, avenue maréchal Fayolle, Coëtquidan

Pour les 3 mois à 4 ans – Tél. : 02 97 70 79 76 (répondeur)

Crèche Familiale

Avenue maréchal Fayolle – Tél. : 02 97 70 79 74 (sans répondeur)

Garde par assistante maternelle agréée, activités d'éveil en groupe.

Enfance – Adolescence

Ticket sports (Animation vacances), complexe sportif Saint-Gurval – Tél. : 02 97 22 16 29

Contact : Vincent Nicol, responsable du service sports et jeunesse de la ville

Espace jeunes, locaux de la médiathèque – Tél. : 02 97 22 50 87
ou 02 97 22 16 11

5. SOCIAL – EMPLOI

5.1. Échelon social de proximité de Coëtquidan

Le Service Social est situé Avenue du Maréchal Fayolle, face à la Cité Cadres.

Cuetau public du lundi au jeudi de 8 h 30 à 11 h 30 et de
14 h à 17 h ainsi que le vendredi de 8 h 30 à 11 h 30

Té : 029707972

Le service social se tient à votre disposition pour vous informer sur les différentes prestations et notamment celles liées à votre mutation, à savoir, l'aide liée à la reconnaissance d'une nouvelle affectation ainsi que le prêt mobilité

En complément des coordonnées ci-dessus, vous êtes invités à visiter le portail internet e-social : www.e-socialdesarmees.fr

Toutes les prestations sociales auxquelles les ressortissants peuvent prétendre y sont présentées.

- elles sont répertoriées par thème : financier, enfants, logement, mobilié, ...
- Chaque prestation est expliquée dans une fiche.
- Certaines fiches comportent les formulaires de demande de prestation en téléchargement (santé, vacances, changement familial, mobilité, départ en mission, ...)

5.2. Antenne défense mobilité

Site internet : www.defense-mobilite.fr

Site Intradef : portail.sga.defense.gouv.fr

N°VERT 0 800 64 50 85 (gratuit depuis un poste fixe)

Sur le site de la défense mobilité, vous trouverez notamment :

- toutes les informations indispensables
- la présentation des différentes prestations ;
- l'actualité la plus récente dans le domaine de la transition professionnelle

A disposition également :

Un site sécurisé, accessible depuis internet qui sert d'interface entre les demandeurs d'emploi, qui peuvent y déposer leur CV et accéder aux offres, et les employeurs, qui ont la possibilité de consulter les CV et de publier leurs offres d'emploi.

Défense mobilité est un service de la Direction des Ressources Humaines du Ministère de la Défense (DRH-MD) dont la mission est ~~l'accompagnement~~ vers l'emploi du personnel de la défense en situation de transition professionnelle (reconversion). Pour atteindre cet objectif, Défense Mobilité développe une offre de service dont la finalité est la mise en oeuvre d'un projet professionnel validé, réaliste et réalisable, conduisant à un retour à l'emploi durable.

L'Antenne Défense Mobilité de Rennes-Vannes-Coëtquidan accompagne :

- les militaires (tous statuts et toutes catégories) de plus de 4 ans de service (5 ans révolus pour l'armée de terre) et jusque 3 ans après leur départ de l'institution ;
- les militaires et anciens militaires blessés en opération,
- les conjoints des ressortissants de la défense et la ~~gendarmerie~~ en recherche d'emploi ;
- le personnel civil en réorientation professionnelle vers le privé et anciens civils, notamment contractuels de la Défense, ayant quitté l'institution depuis moins de 2 ans.

L'antenne défense mobilité de Rennes-Vannes-Coëtquidan vous

accueil avenue du Maréchal Fayolle (bâtiment 870 près du service social) du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h et le ~~vendredi~~ de 8 h à 12 h.

Vos correspondants :

Mr Erwan Gicquel, conseiller emploi placement à Coëtquidan et référent VAE

Tel : 862 563 78 64 Tél : 02 97 70 78 64

Portable : 06 62 91 71 13

Courriel : erwan1.gicquel@intradef.gouv.fr

Autres organismes :

Pôle emploi :

Rue George Brassens 56800 Ploërmel

www.pole-emploi.fr 09-72-72-39-49

Mission locale

9 rue du Val BP 120 56804 Ploërmel cedex

ml-ploermel@mlceb.org

02-97-73-57-00

Ouest France-emploi

www.ouestfrance-emploi.com

Régionsjob

www.regionsjob.com

5.3. Accompagnement juridique de la personne

Modalités pratiques

Pour l'orienter dans ses démarches juridiques d'ordre privé, le personnel peut s'appuyer sur :

- Un accès en permanence, via le portail intradef du SCA dotée d'une cartographie interactive actualisée « mon conseiller juridique en un clic » ;

- Un accueil téléphonique personnalisé au sein d'une plate-forme d'assistance mise en place au sein de chaque service local du contentieux (SLC) du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h et le vendredi matin de 9 h à 12 h.

Coordonnées de la plate-forme d'assistance téléphonique du SLC de Rennes auquel est géographiquement rattachée la BdD de Vannes-Coëtquidan :

Tél. : 02 23 44 63 23 PNIA : 821 351 63 23

Adresse postale : SLC de Rennes – Quartier Foch – BP 22 – 35998 Rennes Cedex 9.

Chaque service local du contentieux est en mesure de délivrer les informations relatives à l'orientation juridique du personnel, sans toutefois délivrer un conseil juridique sur le fond de la question posée.

5.4. Logement monoparental

Deux logements mono-parentaux vous sont proposés, un à Coëtquidan et un à Vannes.

Ils s'adressent exclusivement aux ressortissants de la base de défense de Vannes- Coëtquidan et plus particulièrement, au parent seul, séparé ou divorcé qui souhaite pendant son droit de visite et d'hébergement accueillir son ou ses enfants (maximum 3 enfants) dans un espace chaleureux et sécurisé.

Une participation financière est demandée dans le cadre des frais d'entretien selon la durée d'occupation.



Logement de Coëtquidan



Logement de Vannes

Contacts pour connaître les modalités de mise à disposition :

Échelon Social de proximité / Site de Coëtquidan - 56381 GUER
Coët

Tél. : 02 97 70 79 72 - PNIA : 862 563 79 72

Adresse des logements : Bât. 269, avenue du maréchal Fayolle -
56381 Guer cedex.

Bât. 099 (Maison du Marsouin), rue Fortin Beauséjour 56000
Vannes.

6. LA PLATEFORME MULTI- DÉMÉNAGEURS (PFMD)

Ce dispositif est proposé par le service du commissariat des armées aux administrés mutés en métropole, en complément du dispositif classique.

Il est destiné à alléger les contraintes administratives liées au déménagement et à simplifier les procédures.

La plateforme multi-déménageurs concerne les militaires et les civils, affectés en métropole, faisant l'objet d'une mutation en métropole.

6.1. Comment en bénéficier ?

Les étapes à suivre :

- Prenez contact avec votre correspondant changement de résidence (CCR)

Celui-ci vous informera :

- De vos droits à cubage (en fonction de votre ancienneté et de la composition de votre famille).
- De votre plafond financier au moyen du simulateur de calcul « simuCR ».

- Optez pour la plateforme multi-déménageurs

Si vous souhaitez bénéficier des services de la plateforme multi-déménageurs, vous devez en informer votre correspondant changement de résidence.

Le CAMID (centre d'administration ministériel des indemnités de déplacement) vous adressera alors les éléments nécessaires à votre connexion sur la plateforme multi-déménageurs.

- Connectez-vous sur la plateforme multi-déménageurs

Vous pourrez alors obtenir des devis concurrentiels dans un délai de deux jours ouvrés auprès de déménageurs présélectionnés.

- Une fois le choix du déménageur effectué, vous versez des arrhes à hauteur maximum de 30 % du montant du devis.

- Vous pouvez également solliciter une avance en ligne à hauteur de 90 % du montant du devis.

- Un formulaire en ligne vous permet de procéder à la liquidation du paiement de votre dossier.

La plateforme multi-déménageurs offre par ailleurs de nombreux avantages :

- Un traitement prioritaire

- Un suivi de l'avancement des demandes

- Une relation simplifiée avec l'administration.

6.2. Informations pratiques

Sur Internet :

Site du ministère des armées (sous-site SCA)

<https://www.defense.gouv.fr/commissariat/a-la-une/pfmd-mon-demenagement-en-quelques-clics>

Sur Intradef :

Service du commissariat des armées :

[http://portail-](http://portail-commissariat.intradef.gouv.fr/system/files/fichiers_espaces/20180326/20180320_CR_com_parcours_client_V3_0.pdf)

[commissariat.intradef.gouv.fr/system/files/fichiers_espaces/20180326/20180320_CR_com_parcours_client_V3_0.pdf](http://portail-commissariat.intradef.gouv.fr/system/files/fichiers_espaces/20180326/20180320_CR_com_parcours_client_V3_0.pdf)

[http://portail-](http://portail-commissariat.intradef.gouv.fr/system/files/fichiers_espaces/20180502/20180417_FAQ%20PFMD_v5.pdf)

[commissariat.intradef.gouv.fr/system/files/fichiers_espaces/20180502/20180417_FAQ%20PFMD_v5.pdf](http://portail-commissariat.intradef.gouv.fr/system/files/fichiers_espaces/20180502/20180417_FAQ%20PFMD_v5.pdf)

6.3. Contacts

Contactez votre correspondant changement de résidence.

La cellule FD assistance est également joignable en semaine de 8h à 18h :

- Numéro gratuit depuis un poste fixe : 0800 00 69 50

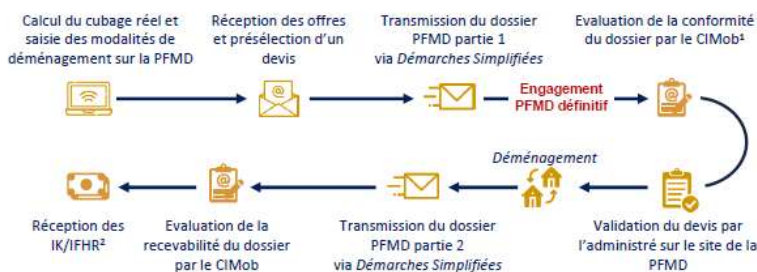
- Mail : fd.assistance.fct@intradef.gouv.fr

Le dispositif PFMD Plateformes Multi-Déménageurs



Les étapes du changement de résidence via le dispositif PFMD

1. Pour **estimer vos droits individuels** (plafond financier et droit à cubage) deux options sont possibles : directement **via le simulateur « SIMU CR »** accessible sur Internet <https://simucr.defense.gouv.fr/> et Intradef <https://simucr.intradef.gouv.fr> ou par **l'intermédiaire de votre CCR**.
2. Le **processus de changement de résidence avec prise en charge directe des frais** peut commencer une fois **la connexion établie à l'une des trois PFMD**.



¹ Centre Interarmées du soutien à la Mobilité.

² Indemnités kilométriques et forfaitaires hôtellerie restauration.

Les avantages du dispositif

- ✓ Une procédure **unique, allégée** et **dématérialisée**.
- ✓ L'obtention de **3 à 6 devis** dans un délai de **72h**.
- ✓ Des **tarifs adaptés à la réalité du marché** grâce à une mise en concurrence optimale.
- ✓ La garantie de bénéficier des **services de déménageurs professionnels**.

N'hésitez pas à contacter votre espace Atlas ou votre conseiller changement de résidence (CCR) de proximité pour plus d'informations !

7. SOUTIEN MÉDICAL ET PARAMÉDICAL

7.1. Modalités de fonctionnement

Les consultations du personnel civil et militaire en service s'effectuent, sur rendez-vous, selon les horaires définis ci-dessous :

Antenne médicale Alain Calloc'h de Kerillis

Horaires d'ouverture	du lundi au vendredi de 8h00 à 17h30
Horaires de consultations personnels militaires (Pas de consultation l'après-midi sauf urgences)	consultations sur RDV Lundi Mardi Vendredi : 8h00 - 12H00 Mardi Jeudi: 9h30 - 12h00 N° : 862 563 40 76 ou 02 90 40 40 76
Horaires visites médicales périodiques	VMP sur RDV l'après-midi N°: 862 563 40 76
N° d'appel URGENCES Appeler le 15 ou le 112 En cas d'urgence vitale	Tel: 862 563 40 83 ou 02 90 40 40 83 Port. auxiliaire sanitaire de permanence : 06 11 96 16 77

Tenue lors des consultations et visites médicales :

Tenue de sport

Tout armement est interdit dans l'antenne médicale, sauf pour la gendarmerie

Documents à detenir lors de votre venue au centre médical des armées :

Lors de toute visite, se munir de sa carte vitale et de sa carte mutuelle.

Consultations des personnels civils de la Défense et des familles

Lundi, mardi et mercredi après-midi de 13H30 à 16H45 sur rendez-vous et en fonction des disponibilités du CMA.

Visites de médecine de prévention du personnel civil

RDV avec médecin de Prévention au CMP (quartier Foch Rennes)

RDV avec infirmière de prévention à l'Antenne médicale de Coëtquidan.

Urgences médicales

Les procédures de prise en charge des urgences médicales pour le personnel en service sur la base de défense de Rennes Vannes-Coëtquidan sont définies dans un note particulière consultable sur le site de la BdD (NE n° 610006/DRSSA BST/CMA BdD COETQUIDAN/CHEFFERIE du 04/01/2011). Cette note est vouée à évoluer et à être mise à jour.

Procédure budgétaire

Les soins médicaux d'urgence ou non sont pris en charge selon les modalités habituelles : procédure DAPIAS pour les accidents présumés imputables au service, procédure CNMSS dans les autres cas.

Consultations des familles

Les consultations des familles sont possibles mais ne peuvent s'effectuer qu'en fonction des disponibilités du personnel médical et uniquement sur rendez-vous en fonction des créneaux disponibles.

7.2. Cabinet de kinésithérapie

Les lundi, mardi, jeudi et vendredi matin de 8 h à 12 h à Guer, le cabinet de kinésithérapie de Guer assure une permanence de soins sur rendez-vous à l'antenne du Centre Médical Alain Calloc'h de Kerillis. Contact : 02 97 22 00 32

7.3. Consultation d'ostéopathie

Chaque mercredi matin, de 8 h 30 à 12 h 30, Monsieur Renaud Horbette, ostéopathe DE à Guer, assure des consultations d'ostéopathie à l'Antenne médicale Alain Calloc'h de Kerillis de Coëtquidan.

Prise de rendez-vous au 02 97 22 03 42

Coût de la consultation : 55 euros (prise en charge totale ou partielle selon mutuelle).

7.4. Cabinet de psychologie

Rue Maréchal Ney – 56381 GUER Cedex (
PNIA : 862 563 78 06 – Tél. : 02 97 70 78 06

virginie.meynet@intradef.gouv.fr

virginie.meynet@st-cyr.terre-net.defense.gouv.fr

Psychologue clinicienne, Virginie Meynet vous reçoit, en consultation, du lundi au vendredi midi. Les consultations sont ouvertes aux élèves, au personnel civil et militaire et aux familles des personnels civils et militaires de la BdD du site de Coëtquidan.

Elle est habilitée à recevoir et à prendre en charge les adultes et les enfants. Cette pratique lui permet d'appréhender tous types de problématiques que cela concerne votre vie privée et/ou professionnelle.

Il s'agit de proposer aux ressortissants de la garnison de Coëtquidan un lieu d'écoute et de soin adapté et prenant en

compte la spécificité de chaque catégorie de personnel.

7.5. Professionnels de santé aux environs de la BdD

Guer-Bellevue

Maison médicale de Saint-Cyr
45 Rue de Saint Cyr -56380 GUER
02 97 75 70 30

Pharmacie
7 avenue de Brocéliande - 56380 GUER
02 97 22 19 47

Cabinet de kinésithérapie et d'ostéopathie
33 Rue de Saint Cyr - 56380 GUER
02 97 75 10 13

Cabinet infirmier
55 Rue de Saint Cyr- 56380 GUER
02 97 75 77 91

Cabinet dentaire
55 Rue de Saint Cyr - 56380 GUER
02 97 75 78 75

Vétérinaire
18 Rue de Saint Cyr - 56380 GUER
02 97 75 57 96

Guer-centre

Cabinet médical

10 esplanade de la gare - 56380 GUER
02 97 22 02 25

Pharmacie

5 esplanade de la gare -56380 GUER
02 97 22 00 49

Cabinet de kinésithérapie

1 bis rue des tilleuls - 56380 GUER
02 97 22 00 32

Cabinet infirmier

10 esplanade de la gare - 56380 GUER
02 97 22 05 75
02 97 72 21 82
06 49 20 53 67

Cabinet dentaire

1 esplanade de la gare - 56380 GUER
02 97 22 01 29

Cabinet de sages-femmes

10 esplanade de la gare - 56380 GUER
02 97 22 13 82

Laboratoire d'analyses

4 rue Saint Thomas -56380 Guer
02 97 22 01 11

Beignon

Cabinet d'ostéopathie

29 rue Saint-Cyr Coëtquidan – 56380 Beignon

06 48 46 96 01

Cabinet de sages-femmes

9 rue des Hortensias – Clos des Magnolias - -56380 Beignon

02 97 75 78 17

Hôpitaux et maternités

Centre hospitalier Alphonse Guerin (urgences et maternité)

7 rue de roi Arthur – 56800 Ploërmel

02 97 73 26 26

CHU Rennes Ponchaillou

2 rue Henri Le Guilloux

35033 Rennes

02 99 28 43 21

8. HABILLEMENT



8.1. Section « magasins du GSBdD

Un guichet « clients habillement » est à votre disposition :

Guichet clients habillement (bât n° 490)

PNIA : 862 563 73 25 ou 862 563 73 26

Tél. : 02 97 70 73 25 ou 02 97 70 73 26

Jours et horaires d'ouverture : du lundi au jeudi, de 13 h à 17 h, autres créneaux possibles sur rendez-vous.

Toutes les commandes sur E-DPC sont livrées dans des casiers au niveau du guichet Atlas. À la réception un message est envoyé au destinataire avec le code d'ouverture du casier.

Dématérialisation du bon de demande de confection auprès de la société ABILIS

Le modèle du bon de confection dématérialisé est mis en ligne sur le portail de la BdD.

Il doit être renseigné et transmis à l'adresse suivante : gsbdd-cqv.svc-client.fct@intradef.gouv.fr

8.2. Societe Abilis (Atelier multi-services)

Responsable atelier

Monsieur Christophe Hercelin

Tél. : 02 97 75 76 81

Accueil : PNIA : 821 563 73 30

hercelin.adm@laposte.net

Point d'accueil unique Bâtiment 456

Horaires d'ouverture :

du lundi au jeudi de 8 h à 17 h 30 sans interruption le vendredi de 8 h à 13 h.

Les ateliers couvrent les activités suivantes :

- Pour les effets militaires : prise de mesure, galonnage, retouches, médailles, fabrication de képis, shakos, plumets militaires, ceinturons...;
- travaux de gravures et broderies ;
- travaux de réfection de fauteuils ;
- travaux sur cuir ;
- travaux de retouches sur vêtements et cordonnerie.



9. HÔTELLERIE – HÉBERGEMENT – RESTAURATION – LOISIRS

9.1. Hôtellerie

Le camp de Coëtquidan dispose de deux hôtels

Les demandes de réservation de chambres d'hôtel sont à effectuer via le service de réservation en ligne e-HOTEL www.portail-e-soutien.fr/e-hotel

Hotel externalisé de Lattre

Il dispose de 20 chambres

Pour tout renseignement complémentaire, l'accueil de l'hôtel de Lattre est joignable au 02 97 70 38 95.

courriel : hoteldelattre@compass-group.fr

Hotel militaire les Peignes

Il dispose de 59 chambres.

Cet hôtel non ERP propose des chambres équipées de lits simples. Toutes les chambres disposent de sanitaires et douches individuelles. Elles ne sont pas équipées de téléviseurs. Pour tout renseignement complémentaire, l'accueil des Peignes est joignable au 02 97 70 78 16

courriel : cercledelattre@yahoo.fr

Tarifs hôtellerie

De Lattre ERP :

- Nuitée chambre lit de « 140 » ou « 160 » :	50 €
- Nuitée chambre lit de « 90 » :	40 €
- Petit-déjeuner :	5 €

Peignes :

- Nuitée chambre lit de « 90 » : 40 €
- Stagiaires IJS « courts » non conventionnés
hors Armée de Terre : 20 €

Partenariat hôtel local

Un partenariat est mis en place avec l'Hôtel « Le Bellevue » situé au 3 rue de Saint-Cyr à Bellevue-Coëtquidan, face à l'entrée de l'académie militaire de Saint-Cyr Coëtquidan.

Tél. : 02 97 75 70 51 (chambre à 55 euros la nuit).

Ci-après un lien sur l'hôtellerie et le tourisme en général, en pays de Guer : www.guer-coetquidan-tourisme.com.

Pour accéder à l'offre hôtelière, cliquer sur « préparer votre séjour », puis sur « où dormir ». En fonction de la catégorie d'hébergement recherchée, cliquer sur l'une des propositions du menu.

9.2. Hébergement cadre « célibataire », « célibataire géographique » et « EVAT ».

Selon disponibilité et priorité du demandeur : 15 € / mois.

Les textes en vigueur accordent la totale priorité des chambres des BCC aux sous-officiers célibataires dans leurs 15 premières années de service. Ils autorisent cependant le commandement à attribuer des chambres laissées libres, par cette catégorie prioritaire, aux autres catégories de cadres et personnels civils de la défense, célibataires ou célibataires géographiques.

Personnel militaire	Priorités et critères	Personnel civil
S/O célibataire	P1 - 15 premières années de service	- Catégorie C célibataire, pour un an
Off et autre S/O célibataire Off et S/O célibataire géo	P2 - Quotient familial ¹⁰ ≤ 12000 €	
Off et autre S/O célibataire Off et S/O célibataire géo.	P3 - Quotient familial > 12000 €	
	P4	- Catégorie C célibataire atteignant le début de la deuxième année d'hébergement, pour un an - Catégories A, B et C célibataire géographique, pour un an - Commissionné

¹⁰ Quotient familial = revenu imposable / nombre de personnes constituant le foyer.

Ces affectations particulières sont établies à titre précaire et peuvent être révoquées lorsque l'augmentation du nombre des sous-officiers célibataires l'impose. Conformément aux textes en vigueur, elles tiennent compte des nécessités du service ainsi que du statut des demandeurs, sans distinction de l'armée d'appartenance, ainsi que du quotient familial. Pour cela, elles sont accordées dans l'ordre de priorité ci-dessus, en fonction des places disponibles avec obligation de libérer la chambre sur préavis en cas de nécessité, ou immédiatement pour raison disciplinaire ou de force majeure pour les priorités autres que P1.

Hébergement cadres

Trois bâtiments sont dédiés à l'hébergement de cadres « célibataire » et « célibataire géographique » : – le bâtiment 203 / BCC : 54 chambres
– le bâtiment 284 / BCC Bouvines : 34 chambres dont 2 PMR
– le bâtiment 263 / BCC Denain : 16 chambres

Renseignements complémentaires au 02 97 70 78 16

Hébergement des militaires du rang

Le bâtiment 324 est dédié à l'hébergement en casernement des militaires du rang (célibataires et célibataires géographiques). Il est réservé aux MDR de l'académie militaire de Saint-Cyr Coëtquidan et des autres organismes implantés sur la BdD site de Coëtquidan, sauf GSBdD.

Renseignement auprès de référent EVAT au 06 07 37 56 39 ou du PEVAT.

9.3. Fonction loisirs

Bar

Les bars sont ouverts selon une programmation hebdomadaire. Ils peuvent faire l'objet d'ouverture à la demande pour des activités programmées.

Jours \ Site	De Lattre	Le Puloch
Lundi	11h45-13h30	8h45-11h00 et 11h30-16h15
Mardi	11h45-13h30	8h45-11h00 et 11h30-16h15
Mercredi	11h45-13h30	8h45-11h00 et 11h30-15h15
Jeudi	11h45-13h30	8h45-11h00 et 11h30-16h15
Vendredi	FERME	8h45-11h00 et 11h30-15h15
W.E. et jours fériés	FERME	FERME

Les horaires ci-dessus ne sont qu'indicatifs

Loisirs / boutiques – bazar

La boutique est ouverte du lundi au vendredi de 12 h 00 à 14 h 00 ou à la demande, il suffit de passer au bureau 2 HL pour la faire ouvrir.

Restauration

La fonction alimentation est assurée 7/7 j sur au moins l'un des deux restaurants : de Lattre et Wagram (ouverture des sites selon programmation hebdomadaire). Ils peuvent faire l'objet

d'ouverture à la demande pour des activités programmées ou pour nécessité de service.

Site (selon ouverture)	Service	Jours ouvrables	Week-end et jours fériés
De Lattre,ou Wagram	Petit déjeuner	6h00 à 7h30	7h45-8h45
	Déjeuner	11h30 à 13h00	11h30 à 13h00
	Diner	18h30 à 19h30	18h00-19h00

Les horaires ci-dessus ne sont qu'indicatifs

10. AUTRES SERVICES ET RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

10.1. Administrations

- Caisse d'allocations familiales

51 Av Georges POMPIDOU 56800 Ploërmel

0 810 25 56 10

www.caf.fr

- CPAM de Vannes

Rue Anita Conti

Parc d'activités de Laroiseau

56000 VANNES

www.ameli.fr

- Direction regionale des finances publiques

Centre des Finances Publiques

23 Rue du 8 mai 1945

56800 Ploërmel

02-97-74-01-44

Direction départementale des Finances Publiques

35 Boulevard de la Paix

56000 Vannes

02-97-68-17-00

- Préfecture du Morbihan

24, place de la République – 56000 VANNES

Tél. : 02 97 54 84 00 – Fax : 02 97 42 59 45

Adresse pour envoyer un courrier :

Place du Général de Gaulle – BP 501 – 56019 VANNES Cedex Tél.

: 02 97 54 84 00

www.morbihan.pref.gouv.fr

– **Conseil départemental du Morbihan**

2, rue de Saint-Tropez
56009 VANNES Cedex

Tél. : 02 97 54 80 00 – Fax : 02 97 42 60 83 www.morbihan.fr

– **Hôtel de ville de Guer**

Place de l’Hôtel de Ville – 56380 GUER

Tél. : 02 97 22 57 00 – Fax : 02 97 22 57 20

www.ville-guer.fr – email : contactmairie@ville-guer.fr

– **Centre de ressources (services à la population)**

4, avenue du Général de Gaulle – 56380 GUER

Tél. : 02 97 22 59 30 – Fax : 02 97 22 50 89

Courriel : contact@cc-paysdeguer.fr

www.cc-paysdeguer.fr

– **Académie de Rennes**

Rectorat

96, rue d’Antrain – CS 10503 – 35705 RENNES Cedex

Tél. : 02 23 21 77 77 www.ac-rennes.fr

10.2. Bureau courrier – vaguemestre

Le bureau courrier, situé au RDC du bâtiment 77 assure la récupération et l’envoi de courrier officiel et individuel sous enveloppe ainsi que les colis et les recommandés auprès de la Poste de Guer et du Bureau Postal Interarmées de Rennes. Une boîte aux lettres est à votre disposition pour l’envoi de vos courriers personnels préalablement affranchis, le vaguemestre n’assure pas la vente de timbres ni l’envoi de recommandés ou colis, sauf colis prépayés.

La cellule vaguemestre est ouverte de 8 h à 17 h 30 sans interruption du lundi au vendredi.

PNIA : 821 563 72 87 – Tél. : 02 97 70 72 87

Bureau de poste le plus proche:18, rue du Four à Guer.

10.3. Tourisme

– **Office de tourisme de Guer** Place de la Gare - 56380 GUER

Tél. : 02 97 22 04 78 - www.guer-coetquidan-tourisme.com

courriel : contact@guer-coetquidan-tourisme.com

– **Autre site pour découvrir le Pays de Guer et Coëtquidan**

guer-coetquidan.pagesperso-orange.fr

– **Office de tourisme Vannes Golfe du Morbihan** Quai Tabarly –
CP 23921 – 56039 VANNES Cedex Tél. : 0 825 13 56 10 – 02 97
47 24 34 -

www.tourisme-vannes.com - courriel : info@tourisme-vannes.com

10.4. Borne billetterie SNCF.

Une borne de billetterie SNCF est à votre disposition sur le site de Coëtquidan dans le hall du bâtiment 267 – Le Puloch. Elle est accessible 24 h / 24, 7 j/ 7.

10.5. Distributeur bancaire.

Un distributeur automatique de billets de banque est à votre disposition sur le site de Coëtquidan dans le hall du bâtiment 267 – Le Puloch. Il est accessible 24 h / 24, 7 jours / 7.

10.6. Cabines photos d'identité

2 cabines pour prise de photos d'identité sont à votre disposition sur le site de Coëtquidan et accessibles 24 h / 24, 7 j/ 7.

Hall du bâtiment 267 – Le Puloch

Palier 1^{er} étage du bâtiment 163 – Turenne

10.7. Laveries automatiques (hors BCC ou B. EVAT)

5 points « laverie automatique » sont installés sur le site de Coëtquidan dont 3 au niveau des logements élèves (peignes EMIA et ESM) et 2 autres au niveau du restaurant Turenne, dans le bâtiment 149, et du CFIM (bâtiment 134).

10.8. Salons de coiffure

3 salons de coiffure sont implantés sur le site de Coëtquidan selon la répartition suivante :

– le salon « hommes » du « CNE Bulle », situé au sein du Cercle Le Puloch, ouvert à tous (militaires d'active et de réserve, civils et familles) de 8h à 19h sans interruption. *Poste 27309 ou Tél. : 02 97 70 73 09*

– le salon « mixte Turenne » de Marie-Pierre Ranchet, situé à l'angle de l'avenue du Maréchal Foch et de la rue du Maréchal Ney, ouvert à tous (militaires d'active et de réserve, civils et familles). Lundi et jeudi de 15h15 à 18h30, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30. *Tél. : 02 97 75 78 64 et 06 81 09 29 27*

– le salon de coiffure du GSBdD, situé à proximité du bâtiment 101 (salle de musculation et Dojo), réservé au personnel militaire masculin, ouvert le lundi, mercredi, jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 15h30 (permanence sur le site de Vannes le mardi). Contact : Mme Béatrice Lozier – 06 37 47 55 42

10.9. Service de conciergerie

Le personnel de Coëtquidan bénéficie d'une offre de service de conciergerie dont les modalités de fonctionnement, les tarifs et les délais sont décrits ci-dessous.

Toute information complémentaire est disponible à l'accueil ATLAS.

02-90-40-40-56 / 862-563-40-56

gsbdd-rvc-atlas-coetquidan.accueil.fct@intradef.gouv.fr

Horaires d'ouverture : Lundi au Jeudi : 8h00 - 17h30

Vendredi : 8h00 – 12h00

Travaux standards :

1. Sur le site internet (<https://www.services-tenue.fr/>), faire sa commande en sélectionnant les opérations, le site de Coëtquidan et en payant les prestations en ligne.
2. Déposer à ATLAS (bâtiment 862) les effets pour le pressing, la cordonnerie ou la retouche en précisant le n° de la commande, le nom et le n° de téléphone portable.
3. Lorsque la prestation est faite, un SMS est envoyé.
4. Les effets sont à récupérer à ATLAS sur communication du n° de commande.

Travaux complexes :

1. Si une demande nécessite un avis technique ou un devis (ex cordonnerie, retouches, ...), avant toute demande sur internet, passer à ABILIS pour finaliser la demande, payer et déposer les effets.
2. Lorsque la prestation est faite, un SMS est envoyé.
3. Les effets sont à récupérer à ATLAS sur communication du n° de commande.

Tarifs et délais des prestations

Effets civils et militaires	Tarifs prestations (en Euros)	Guer Coëtquidan
Nettoyage / lavage / repassage		
Nettoyage repassage veste	7	72 H
Nettoyage repassage pantalon / jupe simple	4	72 H
Nettoyage repassage chemise simple à l'unité / abonnement 50 chemises)	3 / 2,5	72 H
Nettoyage repassage chemise plis	5,5	72 H
Nettoyage repassage robe	6	72 H
Nettoyage manteau	8,5	72 H
Nettoyage repassage blouson	7	72 H
Nettoyage spencer et pantalon de gala	15	72 H
Repassage/ kg	6	72 H
Lavage linge plat blanc /kg	2,8	72 H
Lavage effets / kg	2,8	72 H
Parka / combinaison	9,5	72 H
Couverture 2 places	6	72 H
Couette synt. 1/2 places	9/14	72 H
Couette plume. 1/2 places	14/19	72 H
Sac de couchage	8,9	72 H
Cordonnerie		
Chaussures de ville homme		
Patins	17	1 semaine
Talons	10	1 semaine
Ressemelage	Devis	1 semaine
Chaussures de ville femme		
Patins	15	1 semaine
Talons	8	1 semaine
Maroquinerie		
Fermeture	A partir de 13	1 semaine
Forfait entretien (couture, rivet,...)	A partir de 5	1 semaine
Autres	Devis	1 semaine
Bottes d'équitation		
	Devis	1 semaine
Retouches		
Retouches / réparation		
Ourlet	8	72 H
Retouche ceinture	15	72 H
Retouche jupe	18-20	72 H
Fermetures		
	Devis	72 H

11. CULTES

11.1. Culte catholique

Aumônier sur le site de Coëtquidan :

Père Yann de Penfentenyo

Tél. bureau chapelle Saint-Paul : 02 97 70 77 47

Portable : 07 82 65 02 65

Courriel : yann.depenfentenyo@st-cyr.terre-net.defense.gouv.fr
www.paroissemilicoet.fr

11.2. Culte protestant

Aumônier en charge du site de Coëtquidan :

Pasteur Olivier Putz

PNIA : 821 563 77 46 - Tél. : 02 97 70 77 46 –

Portable : 06 71 63 11 98

oivier.putz@intradef.gouv.fr

11.3. Culte musulman

Aumônier: Omero Marongiu

Quartier Foch – RENNES

PNIA : 862 351 44 27 Tél. : 02 23 44 44 27

Portable : 06 50 36 39 00

omero.marongiu@intradef.gouv.fr

11.4. Culte israélite

Aumônier régional : Rabbin Michaël Dahan

Quartier Foch – RENNES

PNIA : 862 351 51 01 - Tél. : 02 23 44 51 01

Portable : 06 60 20 33 61

michael.dahan@intradef.gouv.fr

12. ASSURANCES ET MUTUELLES

12.1. Assurances

Allianz

M. Fabrice Delansorne, conseiller

Portable : 06 07 78 95 33

Courriel : fabrice.delansorne@allianz-tego.fr

Présent à Coëtquidan les mardis et jeudis et sur rendez-vous.

Association Générale de Prévoyance Militaire (AGPM)

M. Henri Mazars

Portable : 06 16 75 93 25

Courriel : henri.mazars@agpm.fr

Permanences sur le site de Coëtquidan dans le hall du cercle
Le Puloch le mardi de 12 h 00 à 14 h.

Agence AGPM de Coëtquidan

1, rue de Saint-Cyr – 56380 GUER

Tél. : 02 97 70 80 02

Horaires d'ouverture :

le lundi – mardi – jeudi – vendredi de 9 h15 à 12 h 30 et de 13 h
15 à 18 h

Fermée le mercredi mais autres créneaux possibles sur rendez-vous.

12.2. Mutuelles

Mutuelles référencées :

Quatre organismes sont référencés au profit du personnel militaire et du personnel civil.

Ils proposent une protection sociale complémentaire, comportant obligatoirement une offre de garantie santé et une offre de garantie prévoyance.

- Le groupement Unéo, composé de la mutuelle Unéo et de la GMF ;
- Le groupement conjoint FORTEGO composé de l'AGPM Assurances, AGPM Vie, ALLIANZ Vie et MCDEF ;
- Le groupement HFP composé : d'Harmonie Fonction Publique, Harmonie Mutuelle et MF Prévoyance.
- Interiale



UNEO

Courriel : f.tondoux@groupe-uneo.fr

Permanences :

- bureau UNEO, 2 rue de Saint-Cyr (sortie du Camp à droite avant le panneau stop), mercredi et jeudi après-midi de 15 h à 17 h ;
- hall du Cercle Le Puloch, le mardi de 11 h 30 à 13 h 30 ;
- prendre contact par téléphone ou courriel en cas d'urgence en dehors de ces créneaux.

Centre de renseignements téléphoniques du lundi au vendredi de 8 h à 18 h

Tél. : 0970 809 709

SMS : 06 47 13 29 47

Site Internet : www.groupe-UNEO.fr



FORTEGO

1, rue de Saint-Cyr – 56380 GUER

Tél. : 02 97 70 80 02

Horaires d'ouverture :

le lundi – mardi – jeudi – vendredi de 9 h15 à 12 h 30 et de 13 h 15 à 18 h

Fermée le mercredi mais autres créneaux possibles sur rendez-vous.



Groupement HFP

12 Place de la Mairie

56800 PLOERMEL

GROUPEMENT HFP

Rue Berrier Fontaine

83056 TOULON CEDEX

Tél : 09.80.98.08.80

www.harmonie-fonction-publique.fr



Interieole

43 bd de la Tour d'Auvergne

35000 RENNES

Mutuelle interieole

Centre de gestion ministère des Armées

CS50 005

59040 LILLE CEDEX

Tél : 09 70 820 212

www.armees.interieole.fr

Autres mutuelles



France Mutualiste

La France Mutualiste – 19, Allée F.J.Broussais - 56000 VANNES

Tél. : 02 97 40 65 92

Vannes561@la-france-mutualiste.fr



GMF

Erwan LE PEN

Correspondant GMF pour Rennes et Guer

06.31.41.88.61

elepen@gmf.fr

13. ASSOCIATIONS ET AMICALES MILITAIRES

Association de Réflexion, d'Information et d'Accueil des familles (ARIA) de militaires d'active

Siège ARIA PARIS

Adresse : 24, rue de Presles

Bât D – 4^e étage

75015 PARIS

Tél. : 01 53 69 69 82

www.association-aria.org

AVF « Pour réussir sa mobilité »

Accueil des villes Françaises est une association loi 1901 ayant pour but de fournir un service à ceux qui déménagent pour des raisons professionnelles ou personnelles, en leur donnant les moyens d'une intégration rapide dans leur nouvel environnement. www.avf.asso.fr

M^{me} Catherine Bourquelot, présidente

Siège : 14, rue Francis Decker – 56000 VANNES

Tél. : 02 97 42 72 23

Courriel : avfvannes@orange.fr

Souvenir français

Délégué général (niveau départemental) M. Jacques Joly

Keravelo – 56450 THEIX Tél. : 02 97 43 26 22

www.souvenir-francais.fr – Courriel : beautiful@wanadoo.fr

L'Épaulette

Président de groupement de l'épaulette en Morbihan

L.C.L (er) Pierre Merglen Kerprat – 56450 THEIX

Tél. : 02 97 43 02 80 www.epaulette.org

Société d'entraide des membres de la Légion d'honneur (SMELH)

Président du comité de Ploërmel Coëtquidan

LCL (ER) Jean-Jacques Nicolas

19, avenue de Guibourg – 56800 PLOËRMEL

Tél. : 02 97 73 66 09

www.smelh.asso.fr

Société nationale d'entraide de la médaille militaire

Président départemental des médaillés militaires et président de la

1150^e section : Coëtquidan / Mauron

Président : MAJ (er) Bonte

No Katyeu – Saint-Raoul – 56380 GUER

Tél. : 02 97 70 81 50

Association Nationale des Médaillés de l'Ordre National du Mérite (ANMONM) Section du Morbihan

Président : M^{me} Anne-Marie Duro

7, ter rue Sainte-Anne – 56000 VANNES

Tél. : 02 97 63 71 68

Secrétaire : M. Bernard Bastier

9, allée Michel Ange 56520 GUIDEL

Tél. : 06 70 30 32 72 6 –

bernard.bastier@orange.fr

www.amnonm.com

La Saint Cyrienne

Délégué départemental dans le Morbihan

GAL (er) Jean-Sébastien Tavernier

Kerguistinen 56230 Berric – 02 97 67 82 94 – 06 01 63 25 52

[Courriel : jstavernier@hotmail.com](mailto:jstavernier@hotmail.com)

**Association Nationale des Officiers de Carrière en Retraite
des armées de Terre, de Mer, de l’Air et de la Gendarmerie
(ANOCR)**

Président départemental du Morbihan

GAL (er) Bruno Gillet

7, rue Pierre-Thomas Lacroix – 56000 VANNES

Tél. : 02 97 40 75 63

Courriel : bruclogil@wanadoo.fr www.anoci.org

Union Nationale des Sous-officiers en Retraite (UNSOR)

Président départemental Morbihan

M. Michel Ballier

3, rue Anatole le Braz – 56250 ELVEN

Tél. : 02 97 53 12 04

Courriel : nativo@wanadoo.fr www.unsor.org

Association Nationale des Vétérans des Opérations Militaires

(ANVOM – créée à Pontivy en juin 2011)

Résidence keropert / bat a / apt 2, 56300 Pontivy

Courriel : a.n.v.o.m.direction@orange.fr a-n-v-o-m.asso-web.com

14. VIE AU QUOTIDIEN LOISIRS, SPORT ET CULTURE

14.1. Clubs sportifs et artistiques

ASEAAC

L'Association Sportive Et Artistique de l'Académie de Saint-Cyr Coëtquidan (ASEAAC) offre de très nombreuses activités, ouvertes à tous !

En effet, une trentaine d'activités sportives et une dizaine d'activités artistiques et culturelles vous seront proposées, ainsi qu'à votre famille.

Vous pouvez aussi devenir bénévole (tout personnel militaire, civil et/ou leur conjoint) pour réactiver des sections ou en créer de nouvelles.

Une grande journée d'inscription aura lieu sur l'Académie Militaire mi-septembre.

D'ici là, vous trouverez l'ensemble des informations nécessaires sur nos différents supports :

www.asaec.fr

<https://www.facebook.com/aseaac/>

Tél. : 02 97 75 77 41

Courriel : asaec@orange.fr

Horaires d'ouverture du secrétariat : le mardi de 9 h à 11 h le jeudi de 12 h à 14 h

Autres associations sportives et culturelles à Guer

www.ville-guer.fr/fr/rubrique-principale/associations/annuaire-des-associations/annuaire-des-associations.html

Scoutisme sur la garnison de Coëtquidan

En étroite collaboration avec la paroisse militaire catholique de l'académie militaire de St-Cyr-Coëtquidan, le mouvement des guides et scouts d'Europe est présent sur la garnison

L'association des Guides et Scouts d'Europe est un mouvement d'éducation catholique qui se veut complémentaire de la famille et de l'école. Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports depuis 1970, elle est reconnue comme mouvement d'éducation par la conférence des évêques de France en 2001 et reconnue comme association privée de droit international de fidèles de droit pontifical par le Saint Siège.

Son objectif est de permettre à chaque jeune confié de préparer son entrée dans la vie active et développant chez lui 5 domaines que sont la santé, le sens du concret, la formation du caractère, le sens du service et le sens de Dieu

La méthode scout s'adresse à tout jeune ayant 8 ans révolu au sein de la :

- Clairière pour les louvettes (filles de 8 à 12 ans)
- Meute pour les louveteaux (garçons de 8 à 12 ans)
- Compagnie pour les guides (filles de 12 à 17 ans)
- Troupe pour les scouts (garçons de 12 à 17 ans)
- Feu pour les guides aînées (filles de plus de 17 ans)
- Route pour les routiers (garçons de plus de 17 ans)

École de l'action et communauté d'apprentissage, le scoutisme responsabilise le jeune à travers ces activités de plein air encadrés par des adultes spécialement formés et conscients de leur responsabilité qui est charge d'êtres

En préparation de la rentrée scolaire 2022, vous pouvez dès à présent prendre contact avec les responsables locaux :

Groupe 1^e Brocéliande (garçons) : Emmanuel DESACHY,
emmanuel.desachy@hcc.fr, 06 20 97 03 79

Groupe 2^e Brocéliande (filles) : Marie Adélaïde BADEL,
marie.adelaide.badel@hcc.fr, 06 62 48 95 72

Chasse et pêche

Chasse :

Président : Cne (er) Philippe Desanlis

Correspondant chasse et contact sur site : Cne (er) Patrice Pillon

Relais de chasse :

Tél. : 02 97 75 83 19 (le vendredi de 14 h à 17 h)

Adresse postale :

Société de Chasse Militaire du Camp de Coëtquidan

Académie militaire de Saint-Cyr Coëtquidan

56381 GUER CEDEX

Pêche

La Société de Pêche

Président et point de contact sur site : Cne Laurent Garin.

Courriel : laurent.garin@intradef.gouv.fr

Adresse postale :

Société de Pêche de Coëtquidan

Écoles de Saint-Cyr Coëtquidan
56381 GUER CEDEX

Le site dispose d'un étang de 5,8 ha.

Plus d'Informations sur le site :

<https://sites.google.com/site/lapreneuve>

14.2. Musée de l'officier

Le musée de l'officier est situé sur la cour Rivoli. Il présente des collections publiques qui retracent le passé souvent glorieux, parfois tragique, des officiers et des écoles qui les formèrent, de la fin de l'Ancien régime à nos jours. Des registres conservent la mémoire des officiers issus des écoles et morts pour la France.



Une rétrospective de tenues d'élèves montre l'évolution de l'uniforme, des cadets-gentilshommes de Louis XIV jusqu'à nos jours. Le musée expose de nombreux objets personnels, dessins, documents authentiques, armes, costumes et reliques familiales. Ces objets sont ceux des écoles et des hommes qui en sont issus dans des époques dont ils sont un des reflets. Ainsi, de Gaulle, Lyautey, de Foucauld, Napoléon et d'autres

personnages humbles ou célèbres sont évoqués dans ce musée du Souvenir où une majestueuse statue d'Antoine Bourdelle se dresse à l'entrée du vaste mémorial.

Tél. : 02 97 70 77 51 et 02 97 70 77 52

Courriel : museedusouvenir@st-cyr.terre-net.defense.gouv.fr

Entrée payante :

Entrée individuelle : 4 € Forfait famille : 7 €

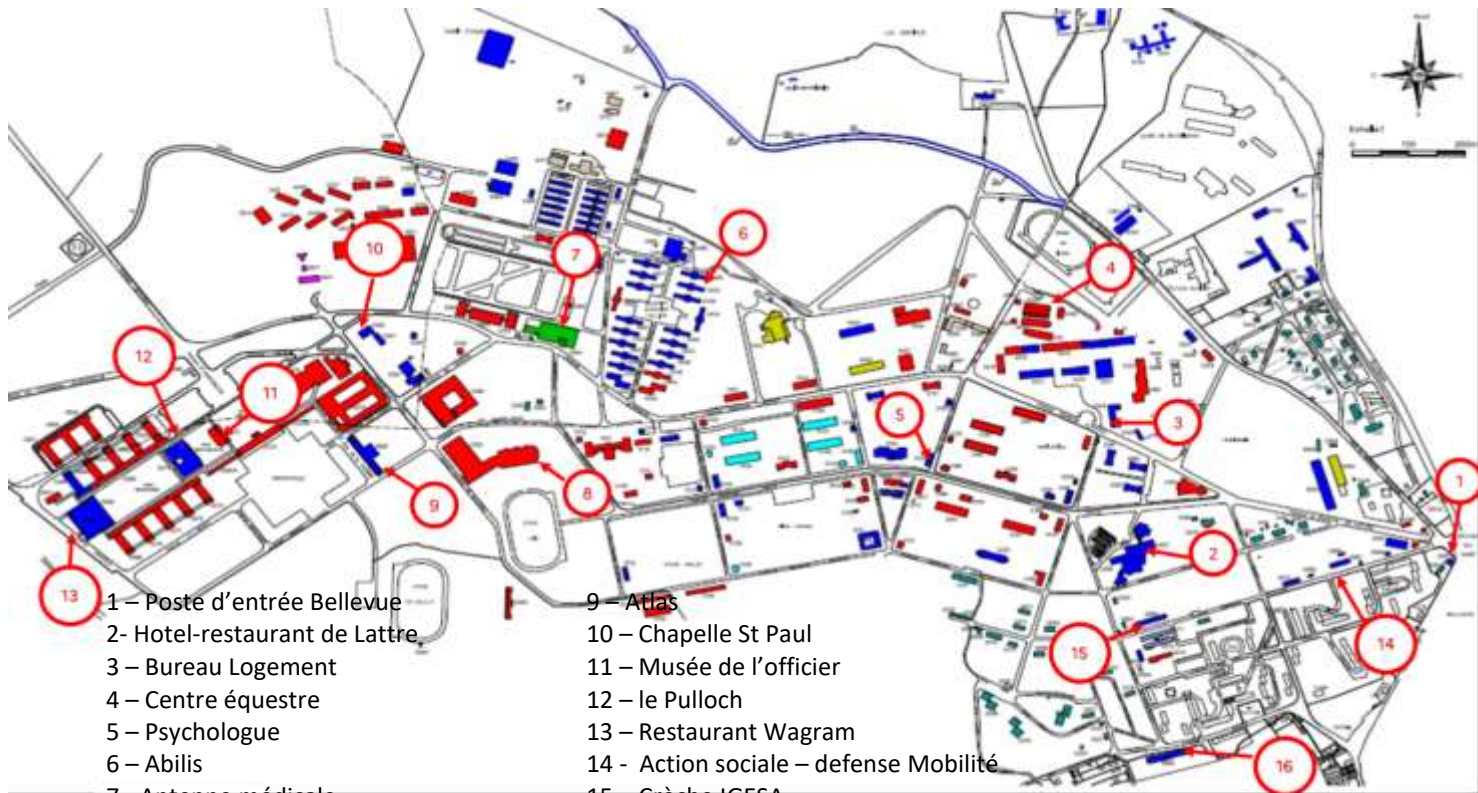
Gratuit pour les – de 18 ans et les personnes à mobilité réduite

Groupe possible sur demande

Entrée gratuite :

Personnel de la Défense, les enfants et les handicapés.

Musée ouvert au public de février à décembre, du mardi au dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h 30 à 18 h.



1 – Poste d'entrée Bellevue

2- Hotel-restaurant de Lattre

3 – Bureau Logement

4 – Centre équestre

5 – Psychologie

6 – Abilis

7 - Antenne médicale

8 – Piscine

9 – Atlas

10 – Chapelle St Paul

11 – Musée de l'officier

12 – le Pulloch

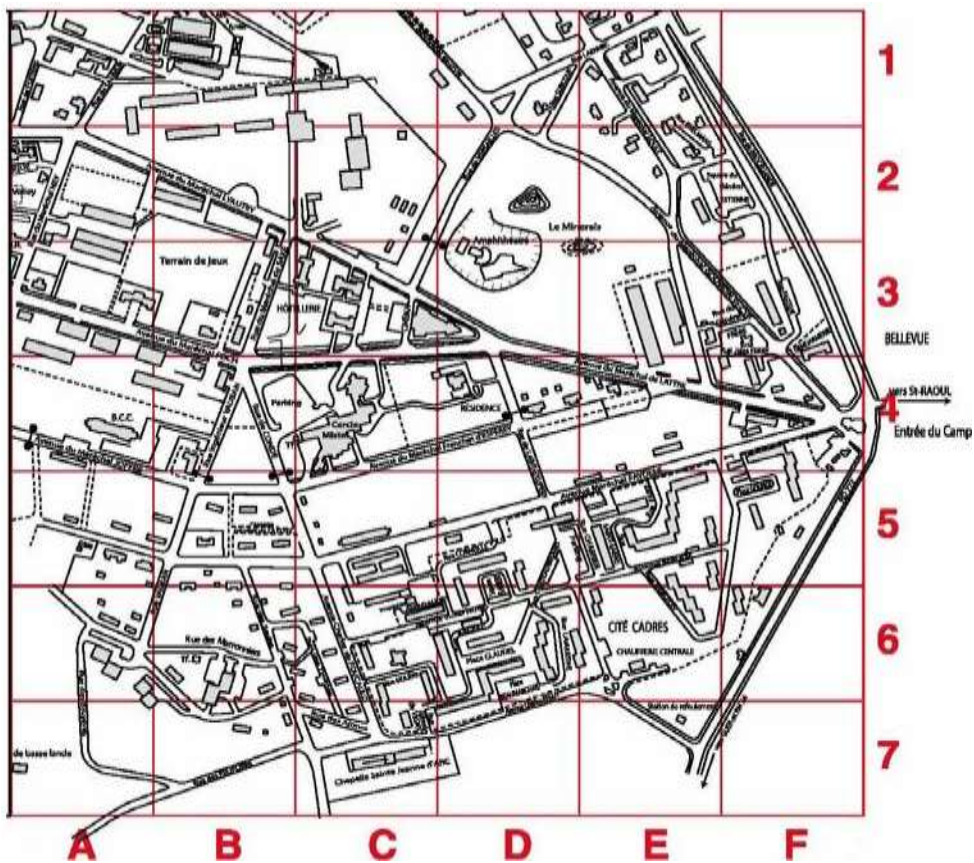
13 – Restaurant Wagram

14 - Action sociale – defense Mobilité

15 – Crèche IGESA

16 – Chapelle Jeanne d'Arc

PLAN CITÉ CADRE



AJONCS	RUE DES	<i>C1</i>		
BALZAC	RUE	D6		
BEAUMARCHAIS	PLACE	D6	<i>D1</i>	
BERLIOZ	AVENUE	ES	FS	
BROCELIANDE	RUE DE	F 1	F2	F3
BRUYERES	RUE DES	AI		
CHABRIER	RUE	ES		
CHATEAUBRIAND	RUE	D6	ES	
CLAUDEL	PLACE	D6		
CONDE	RUE DE	B4		
CORNEILLE	RUE	DS	D6	
DAUDET	IMPASSE ALPHONSE	C6	D6	
DEBUSSY	RUE	E6	F6	
ESTIENNE	SQUARE GENERAL	F2		
EXELMANS	RUE	E2		
FAURE	RUE	ES		
FAYOLLE	AV. DU MARECHAL	AS	BS	CS
FERRY	RUE JULES	F3		
FLAUBERT	SQUARE	D6		
FOCH	AV. DU MARECHAL	B4	C 4	D4
FOUCAULD	AVENUE CHARLES de	CS	C6	<i>C1</i>
FRANCHET d'ESPEREY	AV. DU MARECHAL	AS	BS	CS
FRERE	RUE DU GENERAL	F3		
GOUNOD	PLACE	FS		
GOUVION SAINT-CYR	AV. DU MARECHAL	F3	F4	
HUGO	RUE VICTOR	C6	D6	
LAENNEC	RUE	D 1	E 1	
Général de LA FOYE	PASSAGE	B S		
LAMARTINE	RUE	E6		
LATIRE	AV. DU MARECHAL de	D4	E4	F4
MARRONNIERS	RUE DES	A6	B6	
MOLIERE	RUE	C6	D6	E1
PASTEUR	RUE	E 1	F 1	F2
PEGUY	AVENUE CHARLES	<i>C1</i>	<i>D1</i>	E1
PEUPLIERS	RUE DES	BI		
RAVEL	RUE	FS	F6	
SAINT-CYR	RUE DE	FS	F6	FI
SAINT-EXUPERY	RUE	D4	D S	ES
SAINT-SAENS	RUE	E6		
SAULES	RUE DES	B6	C6	
SOULT	AV. DU MARECHAL	E 1	E2	
SURCOUF	RUE	D 1	D2	E 1
TROENES	RUE DES	B6	C6	<i>C1</i>
VAUBAN	RUE	A6	B4	BS
VIGNY	RUE ALFRED de	<i>D1</i>		